EU2009.CZ

Ce qu'il nous faut là Où nous vivons

8ème Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté

15 – 16 mai 2009 – Bruxelles

Présidence tchèque de l'Union Européenne 2009

8ème Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté

Bruxelles, 15 – 16 mai 2009

Ce qu'il nous faut là où nous vivons

Table des matières

La pauvreté, c'est… 05

Brève synthèse 07

Les Rencontres européennes, un processus participatif 11

Là où nous vivons 14

Exemples

- **Logement** 16
- **Services de base** 17
- **Inclusion financière** 19

Session d'ouverture

Ateliers

- **Logement** 26
- **Services de base** 28
- **Inclusion financière** 31

Messages des ateliers 34

Un dialogue 37

Discours de clôture 38

Objectifs 2010 43

La pauvreté, c'est …

… Ce n'est pas respecter les droits humains que de dépendre des décisions de personnes parfois irresponsables, sans culture et qui ne respectent pas les lois elles-mêmes.

… On a vécu une vie, avant.

C'est légitime de vivre, pas de survivre.

… En vivant la pauvreté matérielle, ils nous ont volé notre présent. Et ils nous volent notre futur en nous maintenant éloignés de la société de la connaissance.

Je travaille 1 ou 3 mois, et puis il y a de nouveau une saisie sur mon argent.

… Pourquoi les gens qui soignent des vaches et des cochons sont-ils aidés financièrement par l'Union Européenne et pas ceux qui s'occupent des personnes dépendantes de leur famille?

… Chaque service demande les mêmes papiers. Et des photocopies, encore et encore…

… Si on ne donne pas accès au savoir on n'a pas de racines.

… C'est difficile d'en parler, mais quand j'ai commencé à dialoguer, je me suis sentie comme tous les autres et je n'étais pas gênée.

… Quand on vit dans la pauvreté, on est tout le temps sous pression. C'est épuisant.

Personne ne m'a préparé à vivre dans des conditions aussi dures.

… Nous ne devons plus être des dommages collatéraux.

… J'ai été payé régulièrement, mais mes dettes ont augmenté de toute façon.

… Pour l'appartement, le loyer n'est pas cher, c'est le reste qui est cher.

… Quand vous vous réveillez dans un mauvais logement, c'est très dur d'avoir envie de faire quelque chose.

… Il y a le travail noble –celui qui est payé et reconnu par la société- et il y a le travail qui ne vaut rien –celui qui est presté au service d'une famille en difficulté.

… Pour avoir ses droits il faut justifier, justifier qu'on est pauvre.

L'assistanat permet de faire taire les gens.

… La porte du désespoir est grande ouverte. Il faut un revenu minimum et un salaire minimum.

Brève synthèse

Là où nous vivons…

Cette année sous la Présidence Tchèque, la Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté avait pour thème « Ce qu'il nous faut là où nous vivons ». Ont été plus spécifiquement abordés les problématiques du logement, des services de base et l'inclusion financière.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Marian **HOŠEK**, Ministre parlementaire de la Politique sociale, des Services sociaux et de la Politique familiale de la République Tchèque, a insisté sur le fait que l'exclusion financière touchait un grand nombre de personnes et que les premières victimes du surendettement était les plus vulnérables. Pour le Ministre, une des réponses à cette situation est l'éducation à la gestion d'un budget dès l'école. Monsieur Hosek a également évoqué l'accès au logement et le soutien à la location. Ce dernier est souvent le fait des services sociaux. Services qui s'inscrivent dans les services de base qui doivent être garantis pour tous avec une qualité des prestations qui doit amener à l'indépendance des personnes.

Dans son allocution, Madame Eva **SZARVAK**, déléguée de la 7ème rencontre, a tout d'abord rappelé que la crise financière touchait tous les Etats Membres. Le résultat en est une augmentation du nombre des ménages qui vivent dans la pauvreté suite à des pertes d'emploi, de logement et à une diminution de revenus. Madame Szarvak est également revenue sur l'importance des Rencontres européennes, « le seul forum où les problèmes et les expériences de ceux qui vivent en pauvreté sont écoutés et compris ». Elle a aussi insisté sur l'importance de lutter ensemble contre la pauvreté.

Nous avons besoin de…

Une Europe sociale forte

Les délégués à la 8ème Rencontre ont affirmé qu'ils voulaient plus d'Europe, mais seulement si c'était une Europe plus sociale, proche des citoyens, ayant recours au dialogue dans la construction de nouveaux projets de société. Les délégués ont insisté pour que les actions entreprises au niveau européen dans la ligne des recommandations des Rencontres européennes soient plus visibles. Ils ont également soulevé qu'il était particulièrement pénible de constater que la lutte contre la pauvreté restait une priorité européenne. Ils ont relevé que, dans bien des cas, l'impact et les réactions à la crise économique faisaient peser une pression insupportable sur ceux qui ploient déjà sous le fardeau de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Logement

Les délégués ont demandé que l'Union européenne soit plus active afin d'aboutir à ce que toute personne ait accès à un logement à des prix abordables. Ils se sont réjouis d'apprendre que le Conseil EPSCO a institué l'année 2009 comme celle "du sans abrisme et de l'exclusion du logement" en tant que thème central à la Méthode Ouverte de Coordination de la Protection et de l'Inclusion sociales. Ils ont exprimé l'espoir que cette mise en lumière suscite dans les Etats Membres des moments centrés sur la pénurie de logements et la carence en logement à prix abordable qui ouvre grande la voie à la croissance du sans abrisme. Ceci doit être combiné à des mesures concrètes et urgentes vis-à-vis du sans abrisme et des conditions de logement lamentables proposées aux personnes à faibles ressources. Ils espèrent que le centrage sur ce thème conduira à des propositions politiques et à des actions combattant ces réalités.

Les délégués "ne peuvent plus attendre" alors que la situation est déjà une situation d'urgence. Au titre de mesures urgentes en matière de logement, ils proposent des **actions immédiates** telles que la réquisition des logements inoccupés et la contrainte faite aux propriétaires de louer leurs biens. Ils soulignent le scandale des **logements vides dans les petites municipalités et dans les villages** qui engendrent la désertification des ces lieux. Avec pour conséquence la disparition des services de base et la contrainte d'émigrer vers des zones urbaines où leur arrivée engorge des services déjà surchargés.

Les délégués ont insisté sur le fait que l'accès à un logement décent est particulièrement difficile pour **les migrants et les Roms**; ils se sont dit **profondément choqués par les pratiques en usage dans différents pays visant à éjecter ces communautés** des pauvres lieux qu'elles occupent sans leur fournir d'alternatives viables ou en les regroupant de façon discriminatoire dans des zones éloignées ne bénéficiant que d'un minimum de services.

Face à ces réalités, l'Union européenne se doit de réagir et de garantir le respect des droits fondamentaux dans tous les Etats Membres. L'Union européenne doit également s'assurer que ces actions soutiennent les Etats Membres à accroître leur parc de **logements sociaux** et à utiliser les **Fonds Structurels** pour ce faire.

Services de base

A cet égard, les délégués ont demandé que l'accès à l'énergie soit reconnu en tant que droit fondamental. **L'énergie est un besoin de base** qui réclame une réponse publique et pas privée. C'est seulement de cette façon que des fournitures continues et à des prix abordables peuvent être garanties à tous. Les délégués ont accueil favorablement la reconnaissance de la Pauvreté énergétique dans le nouveau package Energie et la demande d'établir des Plans d'Action nationaux pour s'attaquer à ce problème. Ils veulent savoir comment cela sera réalisé afin de garantir que des mesures effectives combattent les prix de l'énergie, les bas revenus couplés à une fourniture énergétique efficace, et comment les ONG et les personnes en situation de pauvreté seront impliquées dans le processus de suivi.

De même, ils ont confirmé que **l'eau demeure un bien public**. Les délégués veulent vivre dans un environnement durable et proposent que les énergies alternatives soient considérées comme des moyens de produire de l'emploi. **La production d'énergie alternative devrait être reliée aux communautés locales et fournir des emplois pour les personnes vivant dans ces communautés en incorporant des formations ciblées sur les personnes écartées depuis longtemps du marché du travail.** Le recyclage des déchets est également un domaine susceptible de produire de l'emploi qui pourrait être développé avec les communautés locales et les entreprises d'économie sociale.

Des transports publics efficaces à des prix abordables, des **services sociaux locaux et de proximité** (crèches et petits centres de santé), **l'accès à l'information concernant ses droits**, **des services sociaux à l'écoute de leurs usagers** sont autant d'éléments qui garantissent que les services rencontrent les besoins. Le problème spécifique de la fermeture des services dans les zones rurales a été souligné.

Les délégués demandent qu'une **évaluation de l'impact de la libéralisation et de la privatisation des services d'intérêts généraux** soit conduite au niveau européen, en incluant aussi les services sociaux; cette évaluation devra porter sur la qualité, l'accessibilité et le coût abordable de ces services. La Charte européenne du Consommateur sur les Droits énergétiques est cruciale mais des étapes doivent être aménagées pour que les Etats membres la diffusent largement aux niveaux national, régional et local et s'orientent vers un cadre européen contraignant des services d'intérêt général. Ceci est vital si la volonté est de garantir les droits essentiels en tant que contrepoids aux libertés du marché.

Inclusion financière

Pour bon nombre de délégations, l'inclusion financière a été un point central. De trop nombreuses familles tombent dans le **surendettement**. L'absence d'accès à un compte en banque ainsi qu'à des formes légales de crédits à faible taux d'intérêt aggravent les situations et livrent bon nombre de personnes aux mains de **prêteurs parallèles** qui pratiquent des taux d'intérêt usuraires. Lutter contre ces situations passe par **le droit à un compte bancaire pour tous, par des structures de prêts éthiques (unions de crédit) et par le micro crédit** qui constituent des réponses tout autant que la formation à la gestion de budget.

La revendication majeure des délégués est d'analyser les causes de l'endettement qui sont le plus souvent à mettre en lien avec un revenu insuffisant à couvrir les coûts des biens et services. La solution réside donc dans l'établissement de structures de revenu minimum adéquat et accessible dans tous les Etats Membres, un revenu décent qui permette aux personnes de vivre dignement et pas uniquement de survivre. A cet égard, une exigence forte a été soulignée : que **l'Union européenne assure le suivi de l'implication contenue dans la Recommandation sur l'Inclusion Active**, y inclus les schémas de revenu minimum. La consultation actuelle sur l'inclusion financière a aussi été accueillie favorablement et les délégués ont pointé que l'Union européenne doit progresser à la fois dans **la reconnaissance des services financiers en tant que services d'intérêt général**, et dans **la garantie du droit à un compte en banque à un coût abordable ainsi qu'un recours à un crédit à faible taux d'intérêt**, ceci au travers d'un cadre légal commun à l'Union européenne.

Participation

Outre ces revendications, les délégués ont également échangé des informations sur les développements des thèmes abordés dans leurs pays respectifs. Les délégués veulent être les **acteurs de la construction et de la mise en place des politiques contre la pauvreté.** Ils proposent de **réduire le fossé entre l'économique et le social** et de mesurer l'impact de toutes les politiques sur l'accès aux droits sociaux.

2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit être une année forte où les personnes en situation de pauvreté seront écoutées et leurs points de vue pris en compte. De réel progrès sont à faire pour que « naître pauvre ne soit plus être condamnation à perpétuité ».

Des réponses aux attentes

Pour Monsieur **SPIDLA**, Commissaire européen pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Egalité des chances, il n'y a pas d'autres choix que de poursuivre vers une Europe plus égalitaire. Pour lui, dans le contexte actuel, il faut soutenir les plus vulnérables. Dans les mois à venir, il y aura une forte hausse de la protection sociale. Mais le coût humain de la crise est difficile à évaluer.

Il est essentiel, ajoute-t-il, de tout faire pour que tous puissent participer à la société.

Des minima sociaux sont importants mais ce n'est pas suffisant. L'accès au logement reste précaire. Il n'y a pas d'accès aux services bancaires de base.

Il faut donc mettre l'accent sur le logement, la formation et l'inclusion financière.

En outre, pour Monsieur Spidla, il faut combiner la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les écarts entre les Etats membres. 16 % des Européens vivent dans des conditions difficiles, plus de 40 % en Pologne, Lettonie et en Lituanie.

Il a ajouté que les politiques de lutte contre la pauvreté doivent s'inscrire dans les autres politiques.

Madame **WEINANDY**, membre du Comité de protection sociale, évoque en premier lieu les propos de Monsieur Vignon, directeur à la Commission, « le social seul ne peut porter le social ». Il est donc important, d'évaluer l'impact social de toutes les politiques.

Devant le regret de certains délégués de ne pas constater de progrès, Madame Weinandy rappelle qu'à la suite de la 7ème Rencontre, le Comité de protection sociale a fait du logement le thème de l'année 2009 encourageant les Etats Membres à communiquer en juin 2009 ce qu'ils font en matière de logement. Le but est de développer une politique commune.

Quant au revenu minimum à garantir à tous et dans tous les Etats, en décembre 2008, le Conseil a adopté les principes de l'Inclusion Active qui comprennent la demande de fournir un Revenu Minimum compatible avec la dignité humaine.

« Les progrès sont parfois lents mais de réels efforts ont été accomplis pour suivre les recommandations issues des Rencontres ; cependant, le problème est que « les pauvres » ne peuvent pas attendre déclare Madame Weinandy.

Ludo **HOREMANS**, Président d'EAPN a présenté l'impact des recommandations de la 7ème Rencontre. En particulier, il a parlé des Recommandations et principes adoptés dans l'Inclusion Active et qui incluent la recommandation sur un revenu minimum adéquat pour permettre que les personnes vivent dans la dignité. Il a également abordé les travaux du Parlement européen à propos des Services et la recommandation pour une directive sur les Services d'intérêt général. Il a encore souligné que le thème central de l'année 2009 est le sans abrisme et l'exclusion du logement qui constituaient des recommendations de la 7ème Rencontre. Il a mis en exergue combien les Rencontres européennes ont servi de catalyseur et généré des rencontres similaires au niveau national impliquant des centaines de personnes qui ont une expérience directe de la pauvreté. En regard de ces évolutions positives et vis-à-vis du cadre de travail européen, ces avancées sont insuffisantes à produire un impact sur le terrain et à engendrer des changements positifs dans les réalités de la pauvreté et des inégalités dans les Etats membres de l'Union européenne.

L'importance de la Table Ronde est rappelée par Monsieur Czeslaw **WALEK**, Député Ministre pour les Droits de l'homme et les Minorités nationales en République Tchèque, qui s'engage à présenter les conclusions de la Rencontre en Suède en octobre 2009. Il confirme également que la Présidence tchèque va promouvoir la participation des personnes en situation de pauvreté à la lutte contre la pauvreté.

Bien que les délégués reconnaissent que des efforts ont été faits pour suivre les recommandations issues des Rencontres, ils réclament un système plus clair de rapport sur le processus de suivi des résultats entre les Rencontres.

Photo by Frank MILLER

Les Rencontres Européennes, un processus participatif

Le Conseil européen de Lisbonne (2000), a convenu de mettre en place une stratégie européenne afin de « donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté en Europe d'ici 2010 »; une des stratégies adoptée est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui constitue un élément clé dans la poursuite de cet engagement et **doit inclure toutes les parties concernées, y compris les personnes en situation de pauvreté.**

Les Rencontres Européennes des Personnes en situation de pauvreté sont un processus qui avance. Leur suivi ainsi que leur préparation font l'objet d'un travail soutenu des délégués et des réseaux dans chaque Etat membre.

Que retenir des rencontres précédentes ?

2001 Sur base d'acquis participatifs depuis 1994, le Gouvernement belge met à profit sa Présidence de l'Union européenne pour lancer la 1ère Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui procèdera à un tour d'horizon de quatre problématiques : **le logement, la santé, la formation et les revenus.**

La conclusion majeure de ce premier événement est **la compétence et l'expertise des personnes en situation de pauvreté dans l'analyse des phénomènes d'exclusion et leur volonté à participer à la société et aux** décisions qui affectent leur vie.

2003 Courant 2002, le Gouvernement belge lance la proposition d'une 2ème Rencontre que relaiera la Présidence grecque. La préparation en est confiée à EAPN. Le délai reste cependant court pour assurer un travail préparatoire en profondeur avec les délégations. Le thème porte sur les « **bonnes pratiques en matière de participation** ». La préparation ainsi que les ateliers débouchent sur **des tentatives de modélisation de processus participatifs** ainsi que sur une **exigence des délégués : les personnes en situation de pauvreté veulent avoir la possibilité de dialoguer en direct avec des décideurs à propos des politiques qui les concernent.**

En écho à cette demande, la Présidence grecque demande au Conseil de juin que l'organisation des Rencontres européennes devienne un **processus récurrent**, à l'instar de la Table Ronde des Affaires sociales.

2004 Sous la présidence irlandaise, la thématique choisie découle des demandes issues de la 2ème Rencontre et se centre sur le dialogue entre personnes en situation de pauvreté et décideurs politiques, sous le titre: « **la participation est plurielle ». Les 'autorités' sont considérées comme des 'invités' des personnes en situation de pauvreté** – ce qui inverse la conception classique – et participent avec les délégués au travail en ateliers pour des échanges directs. La fin de la rencontre est consacrée à un **débat ouvert entre les personnes en situation de pauvreté et un panel de décideurs politiques.**

Un DVD réalisé pendant l'événement constituera un outil largement utilisé par les Réseaux nationaux d'EAPN pour sensibiliser les décideurs politiques nationaux et régionaux.

2005 La Présidence luxembourgeoise choisit de travailler sur **l'image et la perception de la pauvreté.** Une attention plus prononcée est accordée à la production de réalisations visuelles : patchwork, peintures et photos sont apportées par les personnes en situation de pauvreté. Ces éléments créatifs sont rassemblés en une exposition présentée à la Table Ronde de Glasgow. Un catalogue des œuvres est publié. La Présidence luxembourgeoise témoigne de sa grande implication en portant un message fort au Conseil des Ministres de juin, **invitant tous les pays européens à mettre en place le même type de Rencontre.**

Graduellement, bon nombre de Réseaux nationaux d'EAPN mettent en place des Rencontres de même type à l'échelon National et/ou régional.

2006 Sous la présidence autrichienne, le travail préparatoire englobe tous les aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale autour du thème « **comment se débrouiller au quotidien** ». Le travail préparatoire effectué par les délégués fait apparaître **la force active des personnes en situation de pauvreté** ainsi que leur **dynamisme**. Chaque délégation de personnes en situation de pauvreté a préparé une affiche et la présente en séance plénière : c'est un des moments forts de la 5ème Rencontre qui marquera profondément les esprits. Les affiches sont rassemblées en une **exposition**, présentée à la Table Ronde en Finlande, dans les locaux de la Commission en avril 2007, lors de la première Rencontre Nationale de personnes en situation de pauvreté au Royaume Uni en juillet 2007.

L'évaluation de la 5ème Rencontre fait apparaître une forte nécessité de faire le point après les cinq premières Rencontres.

2007 La 6me Rencontre, sous présidence allemande, choisit de relayer cette attente et retient le thème « **Progrès réalisés, étapes suivantes** ». Les 4 et 5 mai 2007, 130 délégués issus de 27 pays et 97 représentants d'autorités européennes et nationales se rencontrent à Bruxelles. Délégués et invités visualisent le thème de la Rencontre sous forme d'objets symboliques. Sans minimiser les progrès accomplis en matière sociale, les délégués soulignent cependant que l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010 est peu réaliste alors que des signes d'augmentation de la pauvreté sont évidents. La 6ème Rencontre fait clairement apparaître que les processus participatifs ouvrent sur **l'empowerment** et contribue efficacement à l'accroître. On note aussi une amplification de la collaboration entre associations et autorités publiques et une demande de dialogue continu au niveau national.

2008 La 7ème rencontre européenne, organisée sous les auspices de présidence slovène de l'UE et intitulée « **Quatre piliers dans la lutte contre la pauvreté** », a été consacrée aux quatre thèmes suivants : les **services sociaux**, les **services d'intérêt général**, la **politique du logement** et le **revenu minimum**. Ces quatre éléments ont été choisis car ils représentent des leviers importants de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La Rencontre a rassemblé 124 participants, issus des Etats membres, eux-mêmes victimes de la pauvreté et un nombre comparable de représentants gouvernementaux, de la Commission européenne, des organisations non gouvernementales européennes et des partenaires sociaux.

2009 Pour la huitième rencontre la préparation s'est axée sur « **ce qu'il nous faut là où nous vivons** », trois thèmes ont été abordés : le **logement**, les **services de base** et l'inclusion **financière**.

Des résultats de ces travaux préparatoires ainsi que des échanges autour de ces thèmes sont repris dans ce rapport.

SAPN
© Ladislav Varga

Là où nous vivons

Au cours des réunions de préparation de la Rencontre, les délégués ont évoqué leur lieu de vie. Celui-ci est soit une grande ville, soit une petite ville ou village voire un camp ou un centre d'hébergement. Ci-après, l'information issue des préparations est reprise.

Grande ville

Dans les grandes villes le marché privé du logement est cher et le nombre de logements sociaux est insuffisant. L'accès aux commerces est garanti mais le prix des aliments reste élevé. Pour répondre à cela dans certains pays, des épiceries sociales ont vu le jour. Toutefois ces lieux restent stigmatisant et les « clients » se trouvent parfois à l'abri de rideaux.

Pour ce qui est de l'accès à la santé, dans certains Etats, les personnes en situation de pauvreté bénéficient d'une carte d'accès aux soins mais celle-ci ne couvre pas tous les traitements. En outre, certains médecins refusent ou évitent de soigner des patients titulaires de la carte.

Même si dans les grandes villes les transports publics sont bien assurés, leur prix reste élevé. Les lieux culturels présents en grand nombre demeurent souvent inaccessibles.

Le chômage est également un problème majeur dans les grands centres urbains. Il y a bien des petits boulots mais ils sont faiblement rémunérés et souvent peu décents.

Les grandes villes concentrent les personnes en situation de pauvreté dans des quartiers ghettos régulièrement situés en périphérie. L'habitat y est dégradé et les services publics quasi absents. Il en est ainsi des structures collectives comme des crèches. Or ces quartiers accueillent de plus en plus de familles monoparentales.

Petite ville – village

Vivre dans une petite ville ou dans un village, c'est concentrer les difficultés. Les logements y sont en majorité privés et parfois inadaptés, par exemple des anciennes grandes maisons transformées en appartements. Le taux d'emploi y est faible car les petites usines ont disparu. Les transports publics sont rares ; souvent il n'existe que des bus qui circulent au sein de la ville sans accès vers l'extérieur ou il n'y a qu'une ou deux lignes de bus qui amène vers une grande ville.

Les centres médicaux sont la plupart du temps absents et les services de base disparaissent. Cette disparition est liée à l'exode des populations qui viennent grossir les grandes villes. Le résultat est un parc immobilier à l'abandon et un vieillissement de la population avec des services de soins à domicile pour les personnes âgées alors que les crèches font défauts.

L'offre scolaire est de base. Pour les études supérieures, il faut s'exiler. Certains villages n'ont plus d'établissement scolaire.

Camps

Ce sont les Roms qui se retrouvent majoritairement dans des camps parfois composés de tentes. Vivre dans ces conditions, c'est vivre dans rien. Il n'y a pas d'eau courante, pas de chauffage. L'hiver les enfants font leurs devoirs dans le froid. Ils écrivent avec leurs gants. Il n'y a pas d'électricité, pas d'entretien des rues, pas de collecte des ordures. Aucun transport public n'est assuré.

Centres d'hébergement

Pour les personnes vivant en centre d'hébergement les problèmes sont spécifiques. La cohabitation est difficile car les difficultés sont concentrées sur un « petit » espace. En outre, les voisins de ce type de structures sont très méfiants vis-à-vis des résidents.

Quelques exemples concrets

Dans leur travail de préparation, les délégués ont relevé des exemples concrets de situations vécues autour du logement, des services de base ou de l'inclusion financière.

Le logement

Les délégués autrichiens relèvent que la qualité des logements d'urgence est généralement médiocre. La surpopulation des lieux ne permet pas une vie privée. Les règlements sont contraignants et les travailleurs sociaux sont parfois peu soutenant. Le manque d'information est flagrant.

Il faudrait pouvoir avoir un animal de compagnie et recevoir ses amis.

Les bons projets autour du logement sont souvent le fait des ONG. Toutefois, l'attente est longue pour obtenir un « vrai » logement.

Pour la délégation belge, il est capital de consacrer des moyens financiers à l'empowerment des personnes sans abri et au soutien aux ONG qui proposent des solutions aux difficultés de logement.

En outre les délégués estiment qu'il faut développer des stratégies et des plans d'action nationaux pour rencontrer les problèmes de logement.

Ils rappellent également que l'existence d'un parc de logements sociaux est déterminante dans la stratégie du logement. De plus, les Etats membres devraient fixer des objectifs en terme de pourcentage du revenu disponible consacré au logement.

Et finalement, les politiques d'imposition devraient dissuader l'existence de logements vides ainsi que la spéculation immobilière.

Les maisons ont été construites dans la seconde moitié du 20ème siècle, rapportent les délégués bulgares. Le problème le plus important est l'énergie pour le chauffage (8 mois d'hiver). Il est impossible de vendre une maison devenue trop grande. La majorité des maisons ne sont pas fonctionnelles et leur entretien revient très cher. C'est pourquoi, les maisons sont abandonnées : elles étaient l'effort de toute une génération et la génération suivante doit tout recommencer ailleurs. Cela entraîne isolement et solitude.

Les maisons sont modernisables. Mais les moyens des personnes ne sont pas suffisants pour payer les réparations, le marché de l'immobilier est totalement effondré.

La délégation danoise constate que certains propriétaires ne veulent pas entrer en contact avec leurs locataires, ils ne veulent pas leur parler directement. Ils n'entretiennent pas les logements.

Et la municipalité dit qu'il n'y a plus d'aide possible.

En France, déplore la délégation, les centres d'hébergement sont isolés en périphérie. Venant de centres d'hébergement, les personnes rencontrent d'importantes difficultés pour accéder à un logement

Les représentants grecs stigmatisent les ghettos composés de très petites maisons pour 6-7 personnes. Les conditions d'hygiène se sont améliorées dans ces lieux et d'avantage d'enfants vont à l'école. Toutefois, les Grecs demandent une nouvelle école, une meilleure régulation des prêts pour pouvoir améliorer la qualité de l'habitat et des installations sportives

La délégation italienne constate que la vie des populations Roms dans un mobil home ou une caravane est très dure. Il n'y a pas d'hygiène, pas d'eau, pas de chauffage, pas de toilettes, pas de sanitaires. La promiscuité engendre des tensions, il n'y a pas de vie privée. On n'a pas le sentiment d'être chez soi. C'est le stress. Les enfants ont une vie sociale très limitée, ils ont honte. Les femmes travaillent beaucoup pour maintenir le lieu de vie digne. Il n'y a pas d'espoir d'un avenir meilleur.

Les délégués luxembourgeois confirment le manque de logement à prix abordable, le manque de logements sociaux, l'exploitation par le logement (marchands de sommeil), la mise en location de logements insalubres, des loyers illégaux.

C'est pourquoi les Luxembourgeois réclament un contrôle des loyers et une aide au logement.

La délégation maltaise, pour sa part, insiste sur le sans abrisme qui entraîne parfois l'absence d'accès aux services de base. Ils rappellent également que le salaire minimum est très bas et ne permet que difficilement d'entretenir ou de louer un logement. Depuis l'entrée de Malte dans l'Union Européenne, le prix de l'immobilier a flambé et il n'y a aucun contrôle du marché.

L'Etat développe un programme d'aide au logement qu'il construit. Il y a également des primes à la rénovation des habitations dégradées/insalubres. Cependant, ces efforts restent insuffisants pour rencontrer les besoins des gens, spécialement ceux qui touchent le salaire minimum.

En Norvège, les délégués posent les mêmes constats que pour d'autres délégations: le coût du loyer est élevé, l'acquisition d'un logement est difficile, le nombre de logements sociaux est insuffisant.

Il faut être domicilié pour ouvrir l'accès à tous les autres

droits. C'est une réalité que connaissent les délégués polonais. Et d'ajouter que des familles vivent dans des logements insalubres, humides (moisissures,...). Comment avoir le minimum d'intimité, quand on vit dans une pièce ? La promiscuité engendre des difficultés pour l'éducation des enfants : comment discuter avec un adolescent quand tous les autres enfants sont dans la seule et unique pièce ?

En Espagne, décrivent les délégués, il existe aussi un accès difficile à un logement digne. Un mauvais logement entraîne des problèmes de santé physique et psychique, ainsi que le rejet social. Il y a nécessité d'assurer un service de médiation propriétaire-locataire et de développer une politique de logement adéquate.

Des logements non adaptés dans d'anciens « Bed & Breakfast », une triste réalité évoquée par la délégation du Royaume-Uni. Ces logements sont surpeuplés. Certains propriétaires vivent à l'étranger et ne sont pas atteignables en cas de difficultés. D'autres propriétaires attendent leurs locataires à la sortie de la Poste quand ils touchent leurs allocations pour prendre directement le loyer. Le gaz et l'électricité sont surfacturés car il n'y a pas de compteurs individuels. Le public qui habite ces logements est diversifié : jeunes, âgés, personnes souffrant de maladies mentales ou de handicaps, personnes dépendantes à l'alcool ou à la drogue, personnes associales ou ayant des comportements délinquants et criminels.

Les délégués signalent qu'une association s'est créée afin d'aider les personnes qui habitent cette zone et d'améliorer les conditions de logement.

Les services de base

Pour les délégués autrichiens l'accès à la culture est un des services de bas ; toutefois cela reste cher et il y a peu d'information. En outre, la carte culturelle ne donne pas accès à tous les lieux culturels.

Par contre, il y a de nombreuses alternatives culturelles et les journaux de rue diffusent l'information à ce sujet.

Le fait d'être pauvre ne veut pas dire que l'on soit sans culture ou sans intérêt culturel. En outre, la mobilité et l'accès aux transports conditionnent la participation à la vie culturelle.

Le service de base épinglé par la délégation belge est l'accès à l'énergie. Celle-ci déplore le manque d'information sur les fournisseurs.

De même qu'elle souhaite la création d'un organisme indépendant pour contrôler les prestataires de services et un service de médiation.

Le droit à l'énergie est un droit social fondamental. Dès lors, une réflexion doit être menée autour de la création d'un bloc minimum de fourniture d'énergie. Des mesures doivent être prises pour qu'au maximum 5 % du revenu des ménages soient utilisés pour le paiement des frais d'énergie.

Une vaste évaluation de la libéralisation du marché de l'énergie doit être menée de façon permanente.

Pour garantir un accès à l'énergie, la rédaction de la Charte Européenne visant la protection des droits des consommateurs d'énergie doit être terminée et une directive doit s'en suivre.

Pour ce qui concerne les services sociaux, la délégation belge revendique le droit et l'accès à des services sociaux de bonne qualité. Ces services doivent être facilement accessibles et continus ; ils doivent rencontrer les besoins réels des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au travers de contextes de vie et de circonstances fluctuants.

Chacun a droit à un traitement digne et sans discrimination. La nouvelle approche consistant à établir des contrats entre usagers et fournisseurs de service sociaux pose question aux personnes en situation de pauvreté. Des actions doivent être entreprises pour garantir que ces contrats ne soient pas discriminatoires.

En matière de soin de santé pour les délégués belges il faut de toute urgence garantir l'accès à des soins de santé de qualité. Un observatoire européen de la santé et de la pauvreté devrait être créé.

L'Union européenne devrait établir des normes de qualité dont découlerait pour les Etats membres la garantie de services sociaux de qualité et accessibles.

Les services sociaux doivent être coordonnés, implantés et évalués à l'échelon local.

Dans le cadre du respect des droits de l'homme, les personnes en situation de pauvreté doivent être structurellement impliquées par des mécanismes de participation à tous les niveaux. Des modèles participatifs de développement et de mise en œuvre des politiques doivent être promus activement et soutenus par des mécanismes de financement européens et nationaux.

L'Union Européenne doit adopter la directive anti discrimination dans l'accès aux services

La délégation bulgare s'inquiète également du coût de l'électricité qui est très élevé. Les gens essaient de consommer le moins possible. Il n'y a qu'un câble de raccordement électrique et fréquemment, des coupures d'électricité.

Pour les délégués, le téléphone est aussi très coûteux. Beaucoup d'habitants s'en privent et sont donc très isolés, surtout les personnes âgées. Le prix de l'eau est en constante augmentation. L'accès à Internet est conditionné à un abonnement au câble TV ce qui augmente le prix de ce service. Les prix des transports sont élevés, ce qui amplifie les problèmes d'isolement ; il y a deux compagnies de transport qui refusent de reconnaître mutuellement les tickets de l'autre.

Les médicaments sont chers et les temps d'attente pour les examens médicaux sont longs.

Le système de paiement des allocations de maladie est compliqué et celui des allocations familiales également.

Positivement pour la délégation, l'enseignement est gratuit, les services médicaux sur place sont compétents, des ONG montent des projets et sont soutenues par les autorités locales.

Les délégués demandent des plans flexibles de paiement de l'énergie ; des sources d'énergie alternative, des formations à l'informatique, l'éducation civique des gens, des services administratifs de soutien, une information efficace concernant les emplois disponibles, le développement d'organisations de soutien mutuel, des projets financés sur du moyen terme -5 ans au moins-, une procédure simplifiée pour créer une petite entreprise.

En Finlande, déclarent les délégués, le système de protection sociale est trop compliqué et inadapté à la population qui a droit à des mesures sociales.

Il faudrait que les allocations soient versées automatiquement à ceux qui y ont droit.

La délégation française s'attarde sur l'accès à la santé. Elle constate qu'il existe une carte médicale universelle mais des médecins refusent de soigner les personnes sur cette base de gratuité.

En outre l'accès à une alimentation saine n'est pas réalisable quand les personnes font appel à l'aide alimentaire : toujours les mêmes produits, pas de régime possible. Les délégués réclament le développement d'épiceries sociales où les personnes ont un statut de client et pas d'assisté. Ils demandent également la promotion des tickets-services négociables dans toutes les grandes surfaces pour éviter d'être stigmatisés. Le renforcement des systèmes de troc et la culture de jardins potagers (développement durable) peuvent aussi être des réponses aux difficultés d'alimentation.

Concernant l'hygiène publique, les délégués demandent un accès à des sanitaires (bains-douches) dans toutes les grandes villes.

Pour ce qui concerne les services sociaux, la délégation exige que ceux-ci soient repensés pour que les personnes ne soient plus envoyées de l'un à l'autre. Un système d'intervenants sociaux généralistes qui coordonnent les différentes démarches avec la personne doit être créé.

Il reste aussi qu'un immense effort est à faire en matière d'information : actuellement, obtenir la bonne information est un parcours du combattant.

En Allemagne, constatent les délégués les droits sont théoriquement ouverts à tous, mais pratiquement fermés aux plus pauvres.

La délégation grecque remarque que le patient doit intervenir de plus en plus dans le coût des soins de santé.

L'accès à la santé est également une des préoccupations de la délégation irlandaise surtout pour les familles monoparentales. Ainsi, une mère avec un enfant a attendu 11 mois pour un premier rendez-vous et ensuite, 4 mois de plus pour une procédure particulière.

Beaucoup de familles monoparentales qui ont obtenu l'accès gratuit aux soins hésitent à prendre un travail qui leur ferait perdre cet accès. Il faudrait prévoir une transition qui garantit l'accès gratuit aux soins pendant une certaine période.

Pour les personnes âgées, il existe différents systèmes de paiement. Il n'y a pas le même accès à la cardiologie pour les hommes et les femmes. La liste d'attente pour les interventions chirurgicales est longue.

Quant aux sans abris, les médecins refusent de les soigner ou se soucient peu d'eux.

La délégation italienne composée notamment de personnes vivant dans des camps s'insurgent contre le manque d'hygiène : pas de collecte des ordures, 4 douches pour 75 personnes, des toilettes chimiques non entretenues.

En outre, les routes et les rues ne sont pas pavées et la liaison en transports publics est très mauvaise.

Les délégués lituaniens dont certains vivent dans des villages, déplorent l'absence de services de base : santé, information, poste, incendie.

Les mères doivent faire 50 Kms pour accoucher.

La délégation luxembourgeoise s'intéresse d'abord à l'école qui, pour elle, ne réduit pas les inégalités sociales ; souvent, elle contribue à perpétuer l'exclusion sociale.

En terme de santé, les délégués évoquent le coût élevé des lunettes et des traitements dentaires. Les patients doivent fournir plusieurs devis à la caisse

d'assurance maladie. Ce sont des démarches lourdes qui entraînent des coûts (consultations médicales). De plus, les délais de remboursement des frais médicaux sont longs. La part à payer par le patient pèse beaucoup plus lourd sur les petits budgets. Les familles nombreuses à revenu modeste sont défavorisées : maladies contagieuses et consultations répétées.

En Norvège, disent les délégués, les personnes qui ne peuvent pas travailler pour raisons de santé ont des difficultés notamment en ce qui concerne une alimentation correcte.

Une autre situation pointée par la délégation est le long temps d'attente entre la mise au chômage et la perception des allocations.

Accès aux soins et aux médicaments, spécifiquement pour les sans abri, questionne la délégation polonaise qui déclarent que l'être humain ne peut pas vivre sans accès à l'air (pur), l'eau, l'hygiène. Le téléphone mobile et l'usage d'Internet sont essentiels pour être inclus dans nos sociétés.

Comme pour d'autres Etats, en Roumanie, les délégués observent que beaucoup de gens n'ont pas accès aux services de base, surtout en zone rurale où il existe une pénurie de médecins et d'hôpitaux.

Les délégués slovènes relèvent également le déficit de médecins généralistes et toutes spécialités confondues. Le temps d'attente pour les rendez-vous est long et une baisse de la qualité des services de santé se fait sentir.

Des consultations gratuites devraient être créées.

D'autres délégations en ont déjà parlé mais les délégués espagnols reviennent sur le manque de moyens de transport avec la province.

Par ailleurs, les délégués demandent une meilleure coordination et un travail en réseau entre administrations publiques et privées.

Le problème d'accès au transport fait également partie des préoccupations de la délégation hollandaise. Des solutions sont apportées par les citoyens. Il conviendrait que les décideurs politiques prennent contact avec les citoyens au sujet des solutions trouvées.

Inclusion financière

Les délégués de la République Tchèque constatent que les intérêts sont souvent plus importants le prêt lui-même. Les taux d'intérêt doivent être réduits.

Le travail au noir est plus accessible qu'un emploi « au clair », particulièrement quand on est endetté. Quand quelqu'un va en justice, le montant de la dette est augmenté des frais de justice.

Pour les délégués finlandais, le revenu minimum et l'allocation de chômage sont trop bas. Il faudrait que le revenu minimum soit suffisamment élevé que pour ne plus devoir demander d'autres aides sociales.

La délégation française revient sur la nécessité d'ouvrir le droit à un revenu minimum pour les 18-25 ans. Elle indique également que les barèmes pour l'attribution d'aides sociales sont placés trop hauts : les travailleurs pauvres n'y ont pas accès et pourtant, leurs revenus sont insuffisants.

Les aides sociales doivent être calculées en fonction de « ce qu'il reste pour vivre » quand on a payé les dépenses incompressibles (logement, chauffage...).

Les aides sociales sont calculées sur base des « revenus » de l'année précédente. Or, souvent, des changements sont intervenus. Il faudrait calculer les aides sociales sur base des « revenus » du moment.

Les délégués allemands notent que quelqu'un qui est fiché négativement ne peut pas ouvrir un compte bancaire.

L'allocation pour un enfant est de 100 euros pour un couple et de 50 euros pour un parent isolé. En outre, les allocations familiales ne sont pas versées entièrement aux personnes qui bénéficient d'autres allocations. L'allocation familiale pour les enfants de 7 à 14 ans a été diminuée.

Pour la délégation grecque, le non emploi pour cause de racisme provoque la délocalisation des populations Roms. La délégation demande 30 % de logement public, la possibilité d'emprunter, l'autorisation de vendre dans des marchés populaires.

En matière d'inclusion financière, les délégués hollandais observent une inégalité entre grandes et petites villes. C'est pourquoi, ils demandent plus de soutien et l'amélioration du Conseil des citoyens.

Les dettes conduisent à la violence s'inquiètent la délégation polonaise. Le recouvrement est organisé par des méthodes musclées de type mafia. Quand on est fiché pour dettes –même très petites-, déplore la délégation, on ne peut plus avoir accès à un crédit, pour redémarrer. Il faudrait pouvoir effacer les dettes.

En Roumanie, stipulent les délégués, le soutien (allocation) aux sans emploi et le soutien social ne sont pas proportionnés au coût de la vie. Parfois, le salaire ne couvre pas les besoins quotidiens. Il faut un revenu minimum et un salaire minimum proportionné au coût de la vie.

Pour la délégation slovaque, s'il existe une difficulté dans une famille (personne dépendante, handicap…), il arrive qu'un membre de cette famille abandonne son emploi pour se consacrer à cette personne plus faible. La société admire cette forme de solidarité, mais il n'y a aucune reconnaissance de cette forme de travail, ni financière, ni morale. De surcroît, la personne qui aura fait preuve de solidarité familiale sera punie au moment de la retraite puisque ses prestations ne seront pas considérées et donc pas prises en compte pour le montant de sa pension qui se situera en dessous du minimum vital.

Les délégués slovènes, quant à eux, stigmatisent les bas salaires et les faibles retraites. Le coût en maison de retraite devrait être adapté aux revenus. Les personnes âgées sont marginalisées et subissent des violences.

Le niveau de vie baisse et le surendettement augmente. Des magasins sociaux devraient être créés.

La délégation du Royaume-Uni constate que très peu de travail offre des conditions de salaire acceptable. Une présence très forte de prêteurs à des taux usuraires, crée la tentation et l'endettement. Ces requins pratiquent des taux illégaux, sont parfois violents et utilisent les prêts pour contrôler les gens. Ceux-ci ne parviennent pas à se remettre à flot et à contrôler leur budget, ils n'ont jamais fini avec les problèmes d'argent. Ils n'ont pas de possibilité d'ouvrir un compte bancaire.

La création d'une banque propre et communautaire à faible taux d'intérêt permet aux gens qui ne peuvent ouvrir un compte et à ceux qui ne sortent pas des griffes des requins de s'y adresser. Les décisions sur le taux d'intérêt sont communautaires.

La délégation demande des fonds pour ouvrir des unions de crédit de façon plus large, ainsi que des formations à la gestion de budget, un meilleur contrôle sur les requins du prêt, un compte en banque accessible dans tous les bureaux de poste.

Séance d'ouverture

Monsieur Marian HOŠEK, Ministre parlementaire de la Politique sociale, les Services sociaux et de la Politique familiale, Ministère du Travail et des Affaires sociales, République tchèque.

Mesdames et Messieurs

Cette année le thème de la 8ème Rencontre Européenne des Personnes en situation de Pauvreté est : « Ce dont nous avons besoin là où nous vivons », accentuant l'importance de la place où nous vivons aussi bien qu'un large éventail de services qui contribuent à la qualité de vie et aide à la maintenir.

C'est ma seconde opportunité de participer à la Rencontre Européenne et j'apprécie l'occasion unique qu'est une plateforme de discussion. Cette année, la Rencontre attire l'attention sur trois thèmes importants qui sont intimement liés : le logement, l'inclusion financière et l'accessibilité aux services de bases.

L'accès aux services financiers devient une condition essentielle de participation à la vie économique et sociale de la société moderne. Malgré cela, il y a des gens en Europe qui n'ont pas ou ne peuvent pas avoir de compte en banque et qui ne peuvent pas utiliser d'autres services financiers comme tout un chacun.

Ne pas avoir de compte en banque rend la vie significativement plus dure. Cela limite les opportunités de trouver un meilleur travail et cela peut entraîner la perte d'un travail. Nous identifions ce type de problèmes comme « l'exclusion financière ». L'exclusion financière va de pair avec l'exclusion sociale. Certains sont menacés par l'exclusion financière plus que d'autres ; ces personnes éprouvent un grand nombre de restrictions. Par exemple : elles vivent dans des lieux éloignés, elles sont âgées ou handicapées, ou elles requièrent une attention spéciale.

Concernant l'inclusion financière, j'aimerais mentionner un problème à part : l'endettement et le surendettement. Le crédit non contrôlé engendre la pauvreté, souvent dans sa forme extrême. Il y a en République Tchèque un proverbe qui dit que le feu est un bon domestique mais un mauvais maître. Personnellement, je suis convaincu que concernant les prêts et les dettes la même chose est vraie. Les résultats de l'Eurobaromètre 2006 indiquent que 13 % des ménages dans les Etats Membres de l'Union Européenne ont des problèmes avec le paiement des prêts ou les dépenses relatives aux frais du ménage. Le rapport EU-SILC 2005 indique que dans les 12 mois précédents, 10 % des ménages avaient un problème avec un paiement. La recherche donne un résumé évocateur de raisons qui poussent les ménages dans les problèmes financiers : un faible revenu sur une longue période, une dépense financière soudaine, mais aussi un nombre excessifs de prêts qui ne sont pas utilisés exactement pour des achats nécessaires, et une faible gestion de l'argent. Il n'y a pas de cause unique au surendettement mais une incapacité à bien gérer l'argent et l'accumulation des dettes est un signe d'un problème d'accompagnement. Une autre caractéristique d'un endettement excessif est, sans aucun doute, la nature à long terme de la situation.

Les dettes sont un fardeau évident et à long terme pour un individu ou une famille, elles dépassent la capacité de ces personnes de payer et engendrent des problèmes dans le paiement des dépenses quotidiennes. Tout le monde n'a pas les compétences suffisantes pour gérer ses finances et prendre les décisions en connaissant les conséquences possibles. La Communication sur l'Education Financière qui a été adoptée par la Commission le 18 novembre 2007, souligne le rôle d'une bonne éducation financière. L'éducation financière est un long travail pendant lequel les personnes acquièrent des informations importantes sur les risques liés aux dettes et acquièrent plus de connaissances et de compétences indispensables pour prendre des décisions responsables. Je suis convaincu qu'à travers l'Europe nous trouvons un grand nombre de bons programmes éducatifs. J'aimerais aussi mentionner un exemple en République Tchèque, où grâce à un partenariat avec différents ministères (Ministère des Finances, Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, Ministère du Commerce et de l'Industrie) et de la Banque Nationale Tchèque, un manuel a été rédigé pour l'école fondamentale et secondaire, intitulé « Littérature financière et économique » et une formation éducative spéciale a également été préparée pour les enseignants. L'inclusion de l'éducation financière dans le programme des écoles est importante afin que les enfants reçoivent une formation et des connaissances préalables à leur vie de consommateurs.

Concernant les impacts de l'actuelle crise économique et financière, on peut avec réalisme s'attendre dans tous les Etats Membres à une augmentation des crédits non remboursés dans certains types de ménages, particulièrement ceux qui se trouvaient déjà aux limites de leur capacité à payer avant la crise. Il est possible de s'attendre à une augmentation des exécutions des décisions judiciaires et des faillites individuelles. Dans le même temps, à la suite de la situation du marché du travail, d'avantage de gens ne rencontreront plus les conditions requises pour sortir de la faillite. Une dépense inattendue dans un ménage à

faible revenu peut provoquer l'endettement, même excessif, et, conduire au recours aux services sociaux.

Malgré une relative situation positive en République Tchèque, un risque de surendettement des ménages à bas revenu lié à une éducation financière insuffisante existe. Un certain nombre de personnes surestime leurs payements et leurs capacités financières. Parfois elles sentent qu'elles ont besoin d'acheter quelque chose et, en même temps, elles ne sont pas capables de rencontrer leurs obligations. Elles résolvent souvent cette situation avec de nouveaux prêts, habituellement ouverts auprès d'institutions non bancaires, à des conditions défavorables. Plusieurs institutions de ce type montrent des pratiques injustes (appelé les requins du crédit). Le nombre de personnes qui demande l'aide d'organisations non gouvernementales en matière de dettes est en augmentation.

C'est un mauvais signe qui fait apparaître que les personnes ont réellement des problèmes avec leurs dettes. En même temps, c'est une bonne chose que les personnes essaient de résoudre leur situation. Les témoignages montrent que 95 % des clients ont des dettes obtenues dans le secteur bancaire et subséquemment avec des institutions non bancaires. Dans approximativement 50 % des cas, ils ont répondu à des publicités qui offrent des prêts à taux d'intérêts élevés et à des conditions significativement défavorables.

Je suppose que nos échanges concernant le logement traiteront de deux problèmes fondamentaux : accès et soutien. La majorité des pays européens appuient le soutien aux faibles revenus en utilisant, entre autres, les services sociaux centrés sur l'aide au paiement des loyers ou des services en lien avec le logement, tel que chauffage, électricité, eau chaude et froide. Malgré cela, ces dépenses représentent un problème pour beaucoup d'européens.

Les services de bases sont un vaste sujet comme les services sociaux. Dans le contexte tchèque, nous voyons les services sociaux dans un sens très limité. La loi tchèque garantit à la personne qui tombe dans une situation sociale défavorable, tenant compte des causes qui en sont à l'origine, assistance et soutien par différents types de services sociaux. En cas d'extrême exclusion sociale (endettement excessif, perte d'emploi ou du logement), des services sociaux tels que l'assistance, des programmes de terrain, des centres d'hébergements, et une aide au logement constituent un appui remédiant au problème et permettant d'atteindre l'inclusion sociale.

Nous sommes tous d'accord que les services sociaux doivent répondre aux besoins individuels. Ils doivent soutenir une attitude active, aider au développement personnel et amener ainsi vers l'indépendance de la personne et stimuler les personnes par des activités qui les sortiront d'une situation défavorable. Concernant les problèmes des personnes surendettées, le travail social, l'assistance et les autres services sociaux doivent aider à élargir l'éducation financière des personnes prévenant un endettement excessif et les phénomènes indésirables tels que l'usure, le travail illégal, et un accès inadéquat aux services de base. En plus d'un revenu minimum et de services publics pour l'emploi, les services sociaux sont un des trois piliers de l'inclusion active. Ils facilitent l'accès à un large spectre de services de base ou de services sociaux d'intérêt général – tels qu'un accès à l'électricité, l'eau, les soins de santé, etc., …, sans lesquels il n'existe pas de qualité humaine de vie.

Madame Eva SZARVAK déléguée à la 7ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

J'aimerais vous parler de quelque chose qui à mon point de vue est prioritaire pour tout le monde. C'est la crise économique et ses effets sur ceux qui vivent dans la pauvreté.

En Hongrie, le pays où je vis, ce qui interpelle le plus c'est l'augmentation de l'incertitude. De plus en plus d'usines ont fermé là où il en subsiste, les heures de travail ainsi que les salaires réduits. Comme conséquence, les familles ont des revenus inférieurs, et les processus de l'endettement s'enclenchent. Les versements de crédits basés sur des monnaies fortes ont drastiquement augmentés, ce qui pour beaucoup de familles peut amener à la perte de leur maison. Les jeunes ne peuvent pas trouver de travail, ils n'ont aucune chance de fonder un foyer et d'avoir des enfants, ce qui est préoccupant pour toute la société.

Du point de vue des personnes en situation de pauvreté, les mesures prises par le gouvernement ne semblent pas être bien pensées. Tout d'abord les allocations logement accordées précédemment seront abolies, les allocations familiales seront gelées et les autres allocations deviendront restrictives. Ces mesures pousseront les groupes déjà pauvres dans une situation insupportable. A mon avis, ces mesures n'ont pas été coordonnées ; leurs conséquences à long terme n'ont pas été prises en considération. Certaines mesures individuelles peuvent être tolérables, mais ensemble elles représentent un insupportable fardeau pour les villes moyennes.

Je pense que ces problèmes ne concernent pas uniquement les Hongrois, comme les conséquences de

la crise et les attentes d'éventuelles solutions sont une préoccupation commune à tous. Je parle de cela parce que je crois que si nous unissons nos efforts et agissons ensemble, nous pouvons représenter nos intérêts de façon plus efficiente.

La lutte contre la pauvreté signifie un travail quotidien pour nous tous ; c'est pourquoi notre première tâche est d'en parler, de comprendre l'autre, de supprimer les préjugés qui poussent aux périphéries tous ceux qui pour une raison ou une autre sont obligés de vivre dans la pauvreté et l'exclusion.

Pour moi, cette rencontre est le seul forum, où les problèmes et les expériences de ceux qui vivent en pauvreté sont écoutés et compris. Profitons de cette opportunité : nous ne parlerions pas uniquement de la puissance de cohésion mais prouverions qu'ensemble nous pouvons faire quelque chose pour nous-mêmes et pour nos camarades.

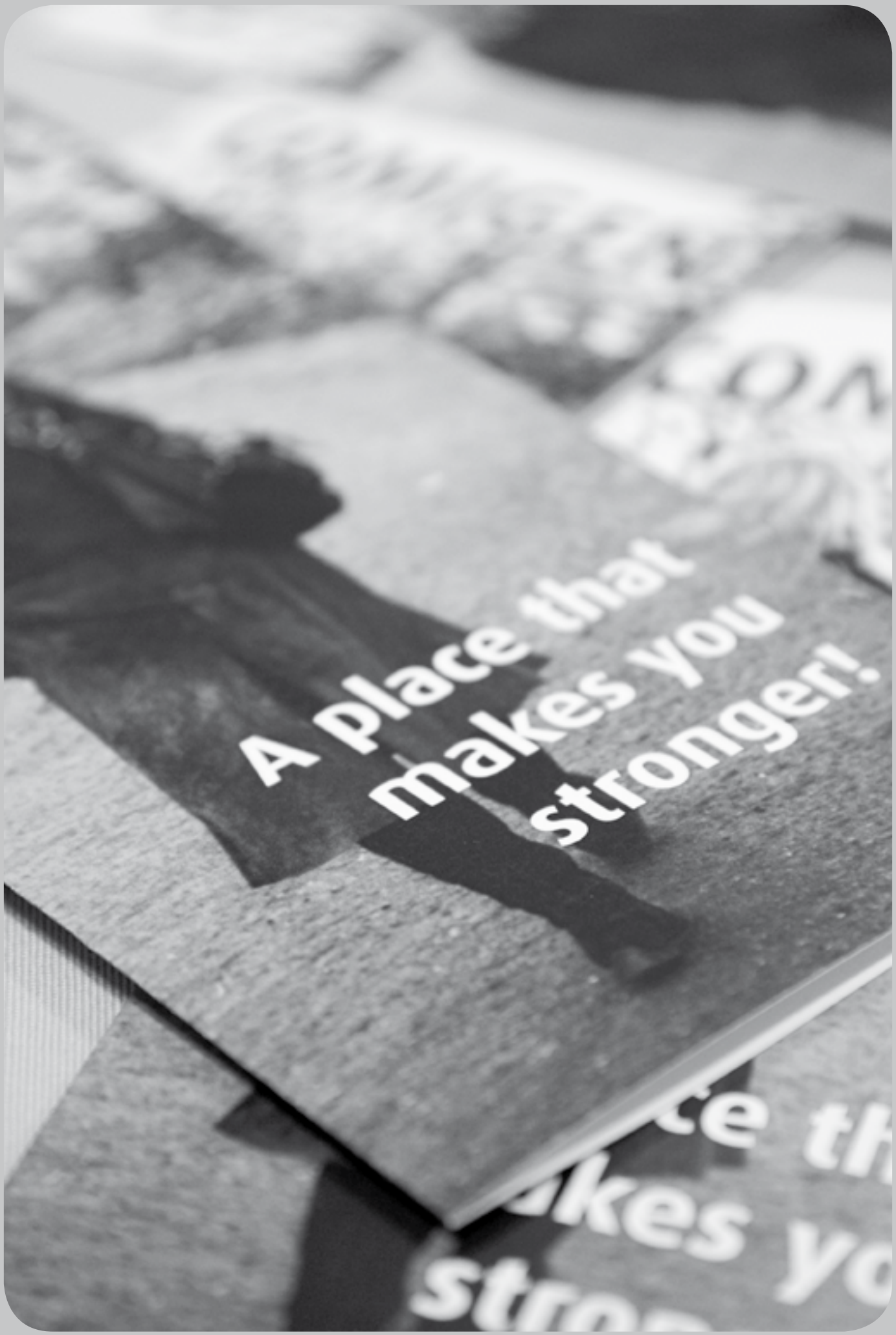
A place that
makes you
stronger!

Les Ateliers

Six ateliers regroupaient :

Des délégués issus de 27 Etats membres et de la Norvège parmi lesquels 90 % de personnes en situation de pauvreté avec leur expérience de vie.

Des « invités » représentants diverses institutions et administrations européennes et nationales compétentes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et des organisations européennes.

Ces ateliers ont été organisés afin de favoriser un échange entre les délégués et entre délégués et invités. Ces échanges ont débuté sur une présentation de chaque participant et de son lieu de vie. Ensuite, les délégués ont posé des constats en matière de logement, de services de base et d'inclusion financière. Les constats sont eux-mêmes le fruit d'un travail de préparation dont des extraits sont repris dans ce rapport.

Des échanges sont nés des propositions et des recommandations.

Celles-ci ont fait l'objet d'une réappropriation par les délégations nationales qui ont chacune relevé deux réflexions importantes pour elles.

Ces mêmes délégations ont également émis deux objectifs pour 2010.

Le résultat de ce travail a été présenté en séance plénière où il a fait l'objet de commentaires et suscité un débat.

LE LOGEMENT

Propos d'ateliers

La spéculation immobilière provoque une augmentation des loyers.

Louer coûte vraiment trop cher et il y a un manque de logements sociaux.

Pour avoir une maison, il me faut un travail. Mais je n'ai pas de travail.

Nous n'avons pas besoin de statistiques nous avons besoin d'aide.

Vivre dans une zone rurale est un cercle vicieux. Les maisons sont vieilles, il n'y a pas de travail et les jeunes s'en vont.

A cause du tourisme, le prix des habitations a triplé. Un grand nombre de maisons sont à vendre mais nous ne pouvons pas les acheter.

Vous ne trouvez pas de sans abris dans les statistiques, ils n'existent pas.

Il existe des règlements qui protègent les sans abris mais pas le droit au logement.

Mon allocation sert à payer ma location.

Il n'y a pas assez de logements sociaux pour ceux qui en ont besoin.

Un nombre incroyable de personnes qui ont un salaire ne peuvent pas acheter une maison ou payer un loyer.

Les logements sociaux sont de faible qualité. Ils consomment beaucoup d'énergie et la facture est élevée. C'est ainsi que les gens se retrouvent à la rue.

Si vous n'avez pas de compte en banque, vous n'avez pas la possibilité de louer une maison.

Il manque une législation pour contrôler les prix des logements et des loyers.

Les garanties locatives sont élevées pour louer un logement.

Une famille avec 7 enfants vit dans un appartement de 34 m2.

Des « bed and breakfast » sont devenus des logements. Chaque chambre est louée à une personne différente.

Nous assistons à une privatisation du logement social.

Parfois les personnes doivent survivre en logeant dans leur voiture.

Beaucoup de logements sont vides. Ils pourraient être récupérés d'une manière ou d'une autre.

Constats

La mauvaise qualité des logements est combinée avec un loyer élevé. Les logements anciens et sociaux sont souvent énergétivores. Le coût de l'énergie est lui-même élevé et les locataires possèdent peu d'information sur les différents fournisseurs.

Les migrants ainsi que les demandeurs d'emploi rencontrent plus particulièrement des problèmes sur le marché de l'immobilier. Les Roms sont placés dans des camps souvent composés de tentes sans confort.

La qualité du logement fait également défaut, des maisons ou appartements ne sont pas adaptés aux familles.

L'exode rural ou des petites communes engendre un accroissement du nombre de maisons vides.

La spéculation immobilière surtout dans les grandes villes provoque une augmentation du prix du bâti et donc des loyers. Se loger dans le privé devient de plus en plus difficile, les loyers sont de fait élevés mais à cela il faut ajouter une garantie locative impayable.

Le logement social est en déficit de place, il n'y en a pas assez. La situation pour les personnes à faibles revenus se détériore, elles sont plus vite à la rue car le loyer augmente plus vite que les allocations.

Bonnes pratiques

- En France, au Luxembourg et en Belgique, il existe des agences immobilières sociales qui garantissent l'accès à un logement décent pour un prix décent. Ces agences sont des intermédiaires entre les propriétaires et les locataires.
- Un travail participatif avec des architectes favorise la construction de logements sociaux adaptés aux personnes en situation de pauvreté.
- Au Portugal, des villages de vacances sont transformés en logements sociaux.
- En Norvège, il y a des projets de rénovation de bâtiments industriels et de vieux appartements en logements communautaires.
- Au Luxembourg, les propriétaires reçoivent une aide financière du gouvernement quand les locataires ne peuvent pas payer leur loyer.
- Des ONG aident les personnes à trouver un logement et une aide locative.

Propositions

- Chaque Etat Membre doit rendre compte sur l'accès au logement et la qualité du logement pour en faire émerger des politiques plus efficaces.
- Il faut promouvoir un dialogue entre propriétaires et locataires via le développement des agences immobilières sociales.
- Les pouvoirs publics doivent investir pour construire de nouveaux logements.
- Il faut obliger les propriétaires à rénover les logements à donner en location sous peine d'amendes.
- Le parc du logement social doit être étendu.
- Le coût du loyer doit être adapté au revenu et à la qualité du logement.
- Les camps d'hébergement pour les Roms doivent être supprimés et remplacés par des logements adaptés.
- Un certificat de bonne conformité du logement doit être établi avant que celui-ci ne soit mis en location.
- Une loi permettant la réquisition des immeubles vides doit être instaurée. Une telle loi existe en Belgique mais elle n'est pas appliquée.
- Les Fond structurels dont l'Europe dispose, peuvent être utilisés de manière plus ciblée pour inciter davantage les Etats Membres à aller dans la bonne direction en matière de logement.
- Le logement doit devenir une compétence européenne. L'Union Européenne doit reconnaître le droit au logement et intervenir plus dans ce domaine avec des directives comme une directive sur la discrimination à l'accès au logement.
- On ne doit pas créer des quartiers où il n'y aurait que des logements sociaux car alors on engendre des ghettos.

Recommandations

- L'Union Européenne doit établir des standards de vie.
- Le logement doit être un droit fondamental européen.
- Le coût du logement doit être en lien avec les revenus. Pas plus de 30% du revenu ne doivent être consacrés au logement.

- Les associations et les services qui s'occupent d'aider les personnes pour leur logement doivent être mieux financées.
- Les services doivent être accessibles
- De nouveaux logements doivent être construits dans des zones mixtes.

LES SERVICES DE BASE

Propos d'ateliers

La crise est une excuse pour les gouvernements qui ne font rien pour aider les plus faibles. Soit on mange, soit on se chauffe.

Le prix de l'énergie reste élevé. L'énergie est un besoin pas un profit.

L'accès à l'énergie sera garanti à tous quand il y aura une interaction entre les pouvoirs publics concernés par l'action sociale et ceux concernés par l'énergie.

Beaucoup d'énergies renouvelables sont disponibles : l'énergie solaire, l'énergie hydraulique mais cela coûte très cher et les gouvernements ne veulent pas participer.

Les enfants n'ont pas de chauffage en hiver, ils vivent dans des conditions insalubres : pas de toilettes, l'eau courante deux heures par jour.

Ce n'est pas possible de faire valoir ses droits.

Les crèches sont insuffisantes donc on n'a pas accès au travail.

Dans les villages, les services de base disparaissent : plus de transport en commun, plus de boulangerie…Les personnes âgées vivent dans des villages fantômes.

Les soins médicaux sont très chers. La pauvreté ça rend les gens malades.

Dans les villes, il y a de beaux hôpitaux, mais il faut donner une enveloppe au médecin pour se faire soigner.

Souvent la personne pauvre est jugée responsable de sa situation. Il n'y a pas de mesures de clémence. Nous sommes stigmatisés.

Les pauvres ne sont pas servis les premiers au royaume de France.

Eviter que les droits des pauvres deviennent de pauvres droits.

On peut avoir des aides extra sociales mais il faut attendre 18 mois pour les obtenir.

Nous vivons loin de l'administration, nous n'avons pas accès aux services de santé ainsi qu'aux services de base. Ceux qui partent, espèrent trouver une vie meilleure mais cela reste un vrai désastre.

L'accès à la santé publique est un problème. J'ai cherché pendant 5 ans un médecin généraliste. Trouver un spécialiste est encore plus difficile. Il faut parfois attendre 4 ans avant d'être opéré.

Un revenu minimum pour tous n'est pas la seule solution. Nous avons aussi besoin d'expérience et de solidarité.

Les Roms vivent à la frange de la société, ils sont vraiment discriminés. A 12 mètres de ma maison, il y a un compteur électrique. L'accès à ce compteur m'est impossible.

Parfois on se sent comme une balle de ping-pong. Nous sommes la balle et sommes envoyés d'un côté et de l'autre.

Les personnes en situation de pauvreté vivent dans la banlieue des villes, les transports en commun sont quasi absents et en plus, ils sont chers.

Les gens du voyage ont des difficultés d'accès aux soins de santé.

La santé dentaire est privatisée, c'est un réel problème.

J'ai rempli des milliers de papiers pour obtenir une aide sociale mais je ne l'ai obtenue que trois mois plus tard.

Constats

L'accès aux services de base engendre souvent des problèmes administratifs. Le demandeur d'aide est confronté à une véritable bureaucratie, à une multiplicité de guichets et à un manque réel d'information sur ses droits.

Ce sont les habitants des petites villes et des villages qui souffrent le plus du manque de services de base. Ce manque est lui-même le résultat d'un exode rural. Les gens s'en vont et les services de base s'amoindrissent voire disparaissent.

Parmi les services manquant ou faible, l'accès aux soins de santé est le plus marquant. La santé est entrée de plus en plus dans le domaine privé et là où la santé publique est organisée, des formes de corruption se sont parfois installées. Des listes d'attentes pour les soins ont vu le jour et elles sont longues.

La fourniture d'énergie a aussi quitté la sphère du domaine public pour entrer dans le privé avec les conséquences connues aujourd'hui : augmentation du prix de l'énergie, coupures de compteurs. L'inquiétude actuelle est de voir la fourniture d'eau entrer elle aussi dans le secteur privé.

La mobilité est également un problème pour les personnes en situation de pauvreté. Le prix des transports en commun est élevé, ou le réseau est mal organisé. Des gens se sentent isolés, condamnés à vivre dans des ghettos.

Les sans abris sont victimes d'un manque d'accès à des lieux leur garantissant une hygiène : douches, toilettes. Les populations Roms sont refoulées dans des camps sans confort et donc sans services de base.

Bonnes pratiques

- Au Pays-Bas, des Conseils consultatifs communaux pour lutter contre l'exclusion ont été instaurés au niveau local.
- Le projet « Académie pour l'autonomie » développé aux Pays-Bas défend les personnes avec un handicap mental.
- La participation sociale des personnes en situation de pauvreté est garantie, par exemple, par des tarifs préférentiels pour l'accès au sport, aux bibliothèques, ..., le Pass culturel dans certains pays.
- En Belgique, des partenariats entre associations et entreprises délivrant de l'énergie ont été mis sur pied afin d'améliorer l'accès à l'énergie : augmentation des ampères, fermeture non arbitraire des compteurs, paquet minimum pour des prestations énergétiques, …
- Différentes directions de la Commission européenne participent désormais aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté (emploi, santé, marché intérieur,…).
- Des épiceries sociales ont été créées dans certains Etats Membres.
- Le Parlement Européen a voté un texte législatif en matière de tarif social pour l'accès à l'énergie avec un impact très concret sur les populations à bas revenus.
- EAPN mène une campagne pour les élections européennes avec 10 revendications dont les délégations peuvent s'emparer. EAPN mène également une campagne sur le revenu minimum adéquat permettant la dignité de tout un chacun.

Propositions

- L'accès à l'énergie doit être inscrit comme un droit fondamental dans les constitutions.
- Les énergies renouvelables doivent permettre notamment la création d'emplois et l'économie d'énergie classique.
- L'accès aux droits doit être favorisé ainsi que la promotion de l'universalité des droits.
- L'innovation sociale doit être promue. Cela relève de la manière dont les gens se connectent pour une société meilleure (ex: programme EQUAL). Un nouveau projet de soutien à l'innovation sociale va être lancé avec un ciblage sur la micro innovation.
- Tous les parlements nationaux doivent prendre en compte les associations, celle-ci doivent entrer dans les parlements.
- Le nombre de crèches doit être augmenté.
- Les politiques européennes sociales doivent mieux prendre en compte les besoins des gens.
- L'information doit être mieux diffusée afin d'atteindre les groupes cibles.
- EAPN doit continuer de défendre la participation des personnes en situation de pauvreté aux Tables Rondes européennes sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Une Charte européenne des droits des citoyens doit être rédigée et adoptée.
- Le nombre de médecins doit être augmenté dans les services publics.
- La santé est un droit humain et doit rester du domaine public.
- Trop peu d'information existe sur les possibilités d'obtenir de l'aide.
- La pauvreté énergétique doit être reconnue comme un vrai et grave problème.
- La libéralisation du marché de l'énergie doit être évaluée.
- Il faut approfondir l'idée d'une constitution européenne : l'Europe sociale est trop loin de ce que nous pouvons espérer.
- Les Droits de l'Homme doivent valoir pour tous.
- La Charte Européenne de protection du consommateur doit être adoptée. Il faut instaurer davantage de normes sociales.
- Des services d'hygiène doivent être accessibles aux sans abris

Recommandations

- L'accès aux services sociaux doit être un droit pour tous.
- L'Union Européenne doit intervenir avec plus de directives et plus de contrôle, pour l'accès à l'énergie par exemple.
- Plus de contraintes sociales doivent être instaurées pour l'accès aux Fonds structurels.
- La rédaction de la Charte Européenne des consommateurs doit être terminée.
- La santé doit être une priorité de l'agenda.
- Les services sociaux ne doivent pas être inscrits dans le secteur marchand.
- Une Charte Européenne des droits des citoyens doit être rédigée.
- Les Personnes en situation de pauvreté doivent être considérées comme des êtres humains et non des clients.

L'INCLUSION FINANCIÈRE

Propos d'ateliers

Les finances sont la condition de base de l'existence de l'homme. Sans argent, pas d'issue. Les allocations sociales sont trop faibles.

Tous les travailleurs doivent pouvoir participer à la redistribution du profit. Actuellement, il y a de plus en plus de travailleurs pauvres, ils ne bénéficient pas des profits.

Le salaire minimum est trop bas : certains ne peuvent pas travailler car les salaires sont trop bas. Il faut laisser les enfants à la crèche, payer le transport, la nourriture, …

En Autriche, un budget de base est estimé à 1.222 € par mois et un budget idéal à 1.900 €.

L'accès au crédit est très difficile pour les personnes pauvres. On nous envoie d'un guichet à l'autre.

On nous pousse à consommer plus donc on emprunte plus.

Des services de base sont privatisés par exemple, en Allemagne, il faut payer une taxe de 10 € avant de voir le médecin.

L'exclusion financière est un problème global. Nous voulons l'inclusion.

Tant qu'il y aura de l'exclusion financière, il n'y aura pas de dignité.

C'est incroyable. Des pays sont des pays riches mais il n'y a pas d'argent pour les pauvres. Ce n'est pas un problème financier, c'est une attitude.

C'est difficile de vivre pauvre dans une région riche.

Le gros problème de l'exclusion financière est le prix des logements. On peut dépenser jusqu'à 90 % de son revenu pour se loger.

Le travail ne protège pas de la crise. La classe moyenne vend ses maisons et arrive sur le marché locatif pour louer une maison et elle déplace les pauvres de leur marché.

Ne pas avoir une carte bancaire est une exclusion sociale.

Nous devons avoir un compte en banque pour recevoir des allocations mais la gestion de ce compte se paie. Donc, nous payons pour avoir des allocations.

Le taux des pensions est trop faible pour vivre dans la dignité.

Le système de crédit étrangle les gens.

Si vous n'avez pas une adresse fixe ou une identité légale, vous n'avez pas droit à un compte en banque.

L'indépendance financière est difficile pour les familles monoparentales.

J'ai travaillé pendant 10 ans pour un salaire minimum. Je n'ai pas payé assez pour le Fonds de maladie et ma dette devenait tout le temps plus élevée. Elle se multipliait avec les intérêts. Maintenant j'ai un travail qui me permet de rembourser ma dette.

J'ai perdu mon travail car j'avais des dettes. La banque a essayé de récupérer l'argent pas des moyens illégaux. C'est à cause de cela que j'ai perdu mon travail.

On devient endetté parce que le revenu minimum est trop bas, environ 100 euros par mois. Le loyer est presque le même montant. Si tu paies le loyer, tu ne peux pas payer les produits de base dont tu as besoin pour vivre dignement.

Parce que je ne pouvais pas payer ma dette j'ai été condamné à trois mois de prison. La police m'a arrêté dans mon appartement devant ma fille de 5 ans. Pour 80 euros ma fille a été traumatisée.

Il y a quelque semaine un enfant a été abandonné dans un centre commercial. Toute la ville a cherché la famille. Des photos ont été placardées. Après trois semaines le père est revenu. Il a dit qu'il espérait que par cet abandon son enfant aurait un meilleur futur et qu'une gentille famille prendrait soin de lui.

Nous avons besoin d'un revenu minimum qui permet une vie digne.

Constats

Avec l'inclusion financière se pose la question de l'accès au système bancaire. Dans la plupart des Etats Membres les personnes en situation de pauvreté ne peuvent ouvrir un compte en banque ou accéder à un crédit. Cela s'explique notamment parce qu'il y a obligation d'avoir une résidence, une pièce d'identité et des revenus.

Pour ceux qui ont sollicité des crédits ou qui ne peuvent plus payer leur facture le cercle vicieux du surendettement s'installe. Parfois celui-ci est rompu grâce à des médiations entre le débiteur et ses créanciers. Mais parfois aussi, c'est la justice qui réagit et là la sanction est souvent disproportionnée car pour non remboursement de dette la prison est parfois une sanction appliquée.

Un des problèmes majeurs en matière de réduction de l'exclusion financière est que le revenu des personnes en situation de pauvreté quand elles en ont un, est trop bas. Il en est ainsi de tous les revenus de remplacement qui sont parfois inférieurs au prix du loyer.

L'accès au crédit est garanti dans certains Etats Membres soit par des ONG ou des coopératives, soit par des organismes de micro crédit.

Bonnes pratiques

- Des structures de soutien existent en Hongrie pour lutter contre l'exclusion financière.
- Des commissions de surendettement sont présentes dans certains Etats Membres mais elles ne sont pas toutes efficaces. En France, elles peuvent décider d'un échelonnement progressif ou un effacement total de la dette validé par le juge. En Hongrie, la procédure est très longue (6 ans), créant un cercle vicieux : freins à l'emploi, émargement au chômage, accumulation des problèmes.
- Des magasins sociaux avec des produits issus directement des producteurs ont vu le jour en France et en Hongrie.
- En Norvège les services sociaux peuvent ouvrir des comptes en banque pour leurs bénéficiaires.
- Au Portugal, une loi récente aide à la location. Si le revenu de la personne est trop bas, celle-ci ne doit payer que la moitié du loyer. Le gouvernement paye l'autre moitié.
- Un système permet au Portugal aux personnes âgées de louer une chambre à des étudiants à des prix faibles en échange de services.
- En Lituanie, un projet de loi permet le report de dettes des personnes qui ont perdu leur revenu.
- L'expérience des micros crédits donne de bons résultats comme en France, en Roumanie ou en Pologne. En Italie, quelque chose se met en place.
- En Belgique, des services de médiation de dette sont mis à disposition des familles endettées.
- Des ONG aident les personnes à rédiger un budget.
- Des programmes scolaires existent pour apprendre à gérer son argent.
- Des projets aident les personnes à devenir indépendant.

Propositions

- Les écoles doivent donner une éducation financière aux enfants.
- Les micros crédits doivent être encouragés et assurés par les autorités locales.
- Les bénéfices des entreprises doivent être redistribués.
- Il faudrait soutenir les services de médiation de dettes.
- Les taux d'intérêt devraient être réduits.

Recommandations

- Le revenu minimum doit être relevé.
- Les initiatives coopératives doivent être développées.
- A l'école, il faut apprendre à gérer un budget.
- Accès pour tous à un compte bancaires.

¿Existe?
EU2009.CZ

Réflexions issues des ateliers

A l'issue des ateliers, les délégués se sont retrouvés au sein de leur délégation afin d'échanger sur les propos issus des séances de travail et d'en ressortir quelques réflexions. Celles-ci ont été présentées par chaque délégation en séance plénière.

❧

Autriche

une garantie minimum qui permette la survie du citoyen - approvisionnement en énergie pour tous : énergie durable - pourquoi malgré tous les efforts la situation se détériore

❧

Belgique

- accélération de la construction de logements sociaux - critères clairs pour le logement - la Charte pour la protection des Droits des Consommateurs doit être ratifiée par le Parlement Européen - l'eau doit rester un service

❧

Bulgarie

- la dualité devient plus grande - les politiques sociales doivent être basées sur la solidarité - participation de tous les citoyens

❧

République Tchèque

- élaborer des codes de déontologie pour les emprunts - les salaires minimum doivent permettre de vivre -les personnes exclues ne doivent pas vivre dans des lieux excluant : ghettos

❧

Chypre

- un logement pour tous - différence dans la qualité des services - les politiques doivent viser à l'éradication de la pauvreté - la Commission doit agir sur les Etats en matière de politique du logement, d'amélioration des services de base et d'un salaire minimum pour tous les citoyens

❧

Danemark

- il faut améliorer le système public de la santé - il faut établir un seuil officiel de pauvreté - les logements doivent être moins chers - il faut une aide adéquate aux chômeurs qui cherchent un logement

❧

Finlande

- création de logements pour tous - système administratif simplifié : guichet unique - participation des invités aux débats

❧

Allemagne

- développement de standards sociaux dans tous les Etats membres - demande de transparence dans le suivi des Rencontres européennes

❧

Grèce

- accès pour tous aux services sociaux – dans tous les Etats membres, instaurer un revenu minimum pour mener une vie digne - un logement pour tous - citoyenneté grecque accordée aux immigrés de la seconde génération

❧

Hongrie

- accès à l'énergie : tarifs sociaux et interdiction de fermer les compteurs - information correcte sur les droits sociaux - instauration d'un revenu minimum pour mener une vie digne

❧

Irlande

- utiliser les logements vides - le surendettement est un problème européen aux origines multiples qui engendre des problèmes sérieux. Il faut dès lors développer un programme efficace

❧

Italie

- les personnes en situation de pauvreté ne veulent plus être appelées des personnes en situation de pauvreté mais citoyens temporairement dans le besoin - garantir les services de bases - la participation - naître dans la pauvreté ne doit pas être une condamnation à perpétuité - respect de tous - participation de tous à la construction d'une société meilleure

❧

Lituanie

- beaucoup de maisons vides dans les villages - prix élevé de l'énergie, ces prix vont continuer à augmenter. L'électricité est un besoin de base, pas un luxe

Luxembourg

- souhaite être mis au courant de l'évolution des progrès entre 2009 et 2010 - une meilleure connaissance de la pauvreté dans les écoles

Malte

- le prix élevé du loyer ne correspond pas au salaire - problèmes de revenu - les besoins de base (santé) ne sont pas garantis. Liste d'attente dans les hôpitaux publics et cliniques privées chères - l'énergie coûte cher - le nombre d'immigrés qui arrivent à Malte augmente. On ne peut aider toutes les personnes - en 2010, il faudra célébrer des progrès et non des régressions

Pays-Bas

- chaque citoyen européen mérite une vie digne avec un bon logement, une bonne santé et un revenu digne - les enfants doivent pouvoir se développer entièrement

Norvège

- organisation d'une campagne nationale contre les agences de recouvrement et diminution des frais d'ouverture des compteurs - appel aux média

Pologne

- compréhension mutuelle - chacun veut vivre dans la dignité, avoir un chez soi - les fonctionnaires sont corrompus - il y a trop de logements vides - l'Etat doit s'occuper de façon globale des immigrés tchétchènes

Portugal

- trop grande différence entre les loyers et les revenus - établissement d'un fonds social pour un revenu minimum - occupation des maisons vides pour éviter les quartiers ghettos

Roumanie

- garantir un revenu minimum décent à tous, pour ne pas devoir choisir entre la santé et l'eau - trouver un appartement est un luxe. Les logements sociaux ne sont pas accessibles et souvent insalubres

Slovaquie

- les revenus sociaux doivent être garantis ainsi que leur qualité - les gouvernements nationaux ne prennent pas assez en compte les situations nationales c'est pourquoi l'Union Européenne doit intervenir avec des directives

Espagne

- les Ministres doivent collaborer entre eux pour les politiques sociales. Une intégration transversale des affaires sociales - élaborer des objectifs et des stratégies de la participation - la route est encore longue mais on progresse

Suède

- besoin d'une décision politique au niveau européen : droits humains pour tous les êtres humains – les personnes en situation de pauvreté doivent avoir du pouvoir et de l'argent pour s'en sortir elles-mêmes

Royaume-Uni

- pourquoi emprisonne-t-on les personnes pour dettes ? - il faut un revenu décent pour tous.

Un dialogue

Après la présentation, en séance plénière, des réflexions de chaque délégation à l'issue des ateliers, il s'en est suivi un dialogue entre les délégués et des invités. Ont participé aux échanges : Monsieur Vladimir **SPIDLA**, Commissaire Européen pour l'Emploi, des Affaires sociales et l'égalité des chances, Monsieur Czeslaw **WALEK**, Député Ministre pour les Droits de l'homme et les Minorités nationales – République Tchèque, Madame Brigitte **WEINDNADY**, Comité de protection sociale, Monsieur Juan Carlos **MATO**, Directeur de l'inclusion sociale, Ministère de la Santé et de la politique sociale – Espagne et Monsieur Ludo **HOREMANS**, Président d'EAPN.

Des réactions

La délégation allemande déclare qu'elle se bat pour un changement, non pour elle-même mais pour tous. Elle se pose la question : qu'a-t-on fait des résolutions précédentes ? Qu'est-ce qui se passe après ces conférences ? Il est important d'organiser des rencontres au niveau national dans tous les Etats membres.

Les délégués luxembourgeois veulent connaître l'état d'avancement des travaux. Cela leur donnerait du courage pour avancer. « Quand on arrive ici, on est entre le sol et le plafond. Quand on est assis ici c'est qu'on a fait du boulot dans nos pays. On doit pouvoir dire quelque chose quand on revient dans nos pays » déclarent-ils. .

Pour un membre du Comité de Protection sociale, déclarer 2010 année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, cela n'aurait pas été possible sans les rencontres.

Au niveau national, les personnes en situation de pauvreté doivent participer plus à l'élaboration des Plans d'Action Nationaux d'intégration sociale.

La délégation des Pays-Bas estime que la crise économique est une excuse pour ne rien donner aux pauvres. Elle insiste pour que l'énergie redevienne publique et demande que le Comité de Protection sociale accueille en son sein des experts du vécu.

Pour un invité français, le plein emploi n'est plus la solution. Il faut donc favoriser l'auto création d'emploi. En outre, le micro crédit est un enjeu pour l'Europe. Il met en place les acteurs sociaux et les acteurs bancaires. En cela, le dialogue est important, il faut être entendu.

La délégation italienne exige davantage d'Europe dans les Etats Membres. Cette présence, elle l'interprète de deux manières. Tout d'abord une aide plus évidente de l'Union Européenne aux Etats dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ensuite une présence pour contrôler et vérifier la manière dont fonctionnent les Etats Membres. La situation en Italie est inacceptable, s'insurgent les délégués, la lutte contre la pauvreté est devenue une lutte contre les pauvres. C'est pourquoi ils souhaitent absolument mettre en évidence une violation des droits humains des migrants. L'Italie reçoit de nombreux migrants mais elle renvoie aussi de nombreux bateaux remplis de migrants ou elle les place dans des camps. Des camps où on ne respecte pas la Convention de Genève. Le gouvernement viole cette Convention. Il ternit l'image de cette Europe civile qui doit garantir les Droits de l'Homme.

La délégation souhaite que l'Union Européenne s'engage davantage dans la définition des politiques en matière d'immigration.

De plus, constate la délégation, il y a quelques jours au Parlement Italien, on a voté une loi qui oblige le fichage des sans abris. On a déjà fiché les populations Roms maintenant on essaie de ficher les sans abris.

L'Europe doit absolument soutenir les politiques, exercer un contrôle et envisager des sanctions, notamment contre le placement des Roms dans des camps.

Discours de Clôture

Intervention de Monsieur Vladimir SPIDLA, Commissaire Européen pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'égalité des chances,

Nous n'avons pas d'autres choix que de progresser vers une Europe plus égalitaire qui ne laisse personne au bord de la route. Pour relever ce défi je voudrais insister plus particulièrement sur trois points. Tout d'abord, il nous appartient de soutenir les plus vulnérables dans le contexte de la crise actuelle. Nous devons tenir compte d'un contexte radicalement différent. Les dernières prévisions publiées par la Commission le confirme : la crise économique est grave et risque de durer. La Commission prévoit que la récession économique s'accompagnera de pertes d'emploi (8,5 millions). Les Etats Membres et la Commission ont su réagir à cette situation de manière urgente. Des milliards d'euros sont dépensés pour défendre le système bancaire, relancer le système économique et préserver l'emploi. La Commission prévoit également une très forte hausse des dépenses de protection sociale qui devraient progresser de trois points du PIB en 10 ans dans l'Union Européenne.

Au delà de ces chiffres spectaculaires, le coût humain de la crise est encore difficile à évaluer. Les jeunes, les travailleurs âgés, les migrants sont immédiatement touchés. Mais de nouvelles populations jusque là à l'abri sont également affectées. Avec l'augmentation du chômage, certains ne peuvent plus faire face à leurs emprunts et se voient menacer de saisies. D'autres s'enfoncent dans le surendettement ou se voient refuser l'accès aux crédits. Le risque est grand que le chômage de longue durée réapparaisse plus massivement. Les crises précédentes ont montré que ceux qui perdent trop longtemps leur lien avec le marché du travail rencontrent des difficultés à se réinsérer.

Il est essentiel de tout faire pour que malgré la crise tous nos citoyens y compris les plus vulnérables continuent de participer pleinement à la société.

Ceci dépend de la capacité de chacun à saisir sa chance de réintégrer le marché du travail quand l'occasion s'en présente. Pour cela, l'aide au retour à l'emploi et le soutien au revenu par l'assurance chômage et des minima sociaux sont essentiels. Mais ils ne suffisent pas pour vivre décemment dans nos sociétés. Il faut pouvoir se loger, se soigner, se déplacer, avoir accès à des services bancaires.

Malheureusement l'accès au logement est encore bien souvent précaire pour bon nombre d'entre-nous. D'autres rencontrent des difficultés pour faire leurs achats au quotidien ou recevoir leur salaire parce qu'ils n'ont pas accès aux services bancaires de base.

Les témoignages entendus pendant ces journées, nous ont confortés dans l'idée qu'il faut s'attaquer à la pauvreté sur plusieurs fronts notamment en mettant l'accent sur les thèmes fondamentaux que sont le logement, la formation, l'inclusion financière et l'accès aux services.

Deuxième point sur lequel je voudrais insister, nous devons continuer à combiner lutte contre la pauvreté et lutte contre les écarts de vie entre les Etats Membres.

L'Union Européenne vient d'adopter un nouvel indicateur de pauvreté en condition de vie. Cet indicateur cible ceux dont la vie quotidienne est fortement affectée par un manque de ressources. Ces personnes n'ont, par exemple, pas assez d'argent pour payer leur loyer ou leur facture ou chauffer leur logement ou faire face à des dépenses imprévues, pour manger de la viande ou pour se payer une machine à laver ou une voiture.

Selon le nouvel indicateur, 16 % des Européens en moyenne vivent dans des conditions difficiles. Mais en Pologne, en Lettonie ou en Lituanie, plus de 40 % des habitants sont concernés. Pour ceux-là, l'impact de la crise se fera encore plus durement sentir.

Cet indicateur reflète les écarts de niveau de vie qui persistent entre les Etats Membres. Ils nous rappellent que l'Union Européenne a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir une plus grande cohésion économique, sociale et territoriale en son sein.

Il est essentiel que nos politiques de lutte contre la pauvreté soient ancrées dans l'ensemble des politiques et des instruments en faveur de la cohésion sociale.

Enfin, je voudrais insister sur la nécessité d'impliquer tout le monde dans la lutte contre la pauvreté. Les années passent mais nous avons su entretenir la vigueur de notre message. Les personnes en situation de pauvreté ont le droit de s'exprimer et donc doivent être entendues.

Au travers de la rencontre qui s'achève, le rappel à la réalité y contribue grandement. Nous comptons également sur l'implication de tous pour que 2010 qui a été déclaré Année Européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale marque une étape importante sur la voie de l'éradication de ce fléau.

Monsieur SPIDLA a également ajouté :

Ce qui est important concernant la stratégie de l'Union Européenne et qui est exprimé très clairement dans les documents, c'est que nous ne devons pas permettre que la crise devienne une excuse pour

affaiblir les systèmes sociaux et pour faire souffrir les plus vulnérables. Cela fait partie de toutes les stratégies de tous les documents de l'Union.

Concernant le secteur bancaire toutes les mesures que nous avons proposées concernaient la stabilisation du système.

Nous nous attendons à une augmentation du financement social de 3 % soit 10 milliards d'euros s'adresseront aux personnes dans le besoin. Vous avez raison, il faut trouver un équilibre et il convient de dégager des fonds nécessaires. Vous avez parlé des aspects bancaires mais évidemment il y a aussi les aspects sociaux. (…)

Je pense que le débat a illustré très clairement que le phénomène de la pauvreté est toujours présent dans nos pays riches. Malheureusement je pense que cette problématique va continuer à exister à l'avenir. Je souhaiterais souligner que nous comprenons le problème et que nous souhaitons vous aider et ce, malgré les limites des documents européens.

Je souhaiterais également souligner que la plupart des contributions et des documents relatifs à l'énergie et à la précarité énergétique sont des points qui ont surgis dans le débat. Ce sont des documents très importants parce qu'ils illustrent des problématiques essentielles et on doit leur accorder toute l'attention qu'elles méritent.

Nous disposons d'une stratégie pour l'inclusion sociale au niveau européen. Dans cette stratégie, on trouve également le concept de revenu minimum. Je pense que nous devrions travailler d'arrache pied sur cette question. Il convient d'accorder la priorité à cette question notamment à l'horizon 2010. Ce dont nous avons besoin, c'est une volonté et un pouvoir politique pour résoudre ce problème.

Ce qui ressort également clairement dans les documents relatifs à la crise, c'est que la Commission essaie d'aider les Etats Membres afin d'éliminer l'impact social de la crise économique et financière. Cette démarche est tout à fait cohérente toutefois, notre marge de manœuvre dans le contexte européen est assez limitée.

Nous avons besoin d'un soutien politique très fort. J'espère que les résultats et les conclusions de cette 8ème Rencontre déboucheront sur une consolidation de nos efforts.

La plupart des discussions se produisent au niveau des Etats Membres. Je pense que l'Union Européenne jouit encore d'une certaine marge de manœuvre. Elle dispose d'un espace dans lequel elle peut élaborer des normes minimales puisque cela est permis par le Traité. Il nous faut également utiliser et consolider davantage la Méthode Ouverte de Coordination. On doit également utiliser les divers Fonds européens.

Comme je l'ai dis précédemment la question de la précarité énergétique est très importante, c'est un thème que je ne négligerais pas dans mes futures réflexions.

Intervention de Monsieur Czeslaw WALEK, Ministre pour les Droits de l'homme et les Minorités nationales – République Tchèque

Je pense que l'objectif de cette rencontre ne consiste pas à résoudre vos problèmes. J'ai ressenti la frustration qui vous étreint parce que nous ne parvenons pas à trouver des solutions à vos problèmes.

Des rencontres telles que celles-ci devraient également être organisées au niveau national. Toute cette question devrait d'abord être traitée au niveau national.

Ce qui m'intéresse tout particulièrement, c'est le surendettement. Notre ministère a déjà lancé un processus pour apporter davantage de transparence dans la manière de traiter la problématique du surendettement

A l'avenir nous allons collaborer avec le Ministère de l'Emploi et des Affaires sociales. J'espère que nous serons en mesure d'apporter des changements législatifs qui vont permettre aux citoyens tchèques de dépasser leur situation de surendettement. (…)

Comme cela a été dit à plusieurs reprises, la tâche principale de ce type de conférence consiste à écouter les personnes en situation de pauvreté, celles qui connaissent la pauvreté au quotidien. Pendant ces deux journées de travail, j'ai écouté de nombreux témoignages. Je peux imaginer que partager ce type d'expériences avec une grande assemblée, cela demande du courage et probablement que vous avez senti de la frustration si la réaction des personnes en face de vous n'était pas celle que vous attendiez.

En ce qui me concerne, il a été essentiel pour moi d'entendre vos témoignages parce qu'ils m'ont permis de mieux comprendre vos réalités. Dans le cadre de mon travail, je suis notamment confronté aux quartiers dans lesquels sont concentrées les populations Roms. Je suis convaincu que les mesures que nous proposons au gouvernement devraient s'appliquer à toutes les personnes en situation de pauvreté et pas seulement aux minorités.

Je souhaiterais également attirer votre attention sur l'extrémisme. Je pense que la pauvreté peut parfois déboucher sur l'extrémisme. La crise que nous

connaissons actuellement peut causer des tas de dégâts. Je pense que la meilleure réaction face à cela est de permettre aux personnes de se sentir en sécurité. Je pense que les extrémismes sont un véritable danger, un fléau, contre lesquels nous devrons lutter à l'avenir. Les différents Etats doivent réagir à ces réactions extrêmes et les Etats doivent veiller à la disparition de ces mouvements extrémistes.

Toutefois, les Etats doivent également promouvoir toutes les mesures qui visent à l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre d'une crise économique et financière, lorsqu'il y a une augmentation des mouvements extrémistes.

Beaucoup de participants ont exprimé leur frustration à propos d'un manque d'informations relatives aux progrès effectués. Pour remédier à cette frustration, les conclusions de la Rencontre seront présentées à l'automne en Suède lors de la Table Ronde. Bien entendu, tous les problèmes auxquels vous êtes confrontés ne peuvent pas être résolus dans les structures existantes. Néanmoins, il est important d'écouter vos problèmes parce que nous devons nous mettre à la recherche de nouvelles solutions. La réunion en Suède devrait nous y aider.

Je suis également heureux que l'Espagne organisera la 9ème rencontre des personnes en situation de pauvreté.

La Présidence tchèque va promouvoir votre participation à la recherche de solutions au phénomène de la pauvreté. Ce qui est essentiel, c'est d'organiser des débats au niveau national. Dans de nombreux Etats Membres, il y a déjà un débat à ce sujet mais en République tchèque nous n'avons pas beaucoup évolué dans ce domaine, bien que notre implication dans cette Rencontre ait stimulé des rencontres similaires en République tchèque.

Intervention de Madame Brigitte WEINANDY, Comité de protection sociale

La forte représentation de membres du Comité de la Protection Sociale témoigne de l'importance que ce Comité accorde à ce que vous dites.

Vos conclusions sont larges et dépassent le domaine social. Il m'est impossible de les commenter en détail. Lors d'une récente réunion du Comité de Protection Sociale, Monsieur Jérôme Vignon, Directeur à la Commission Européenne, a souligné que « le social seul ne peut porter le social ». C'est dans la visée de cette déclaration que j'entends poursuivre ma brève intervention.

Dans les travaux et réflexions qu'aborde le Comité de Protection Sociale, il aborde de plus en plus souvent ce qu'on appelle l'évaluation de l'impact social des politiques. Cet outil signifie qu'en amont de toute élaboration de politiques sociales ou autres, il y a lieu d'en examiner l'impact social possible. C'est un outil fort qui pourrait amener des politiques qui seraient mieux à même de répondre à vos attentes. Il serait donc éventuellement utile d'y faire référence aussi dans vos conclusions.

J'aimerai ensuite revenir brièvement aux remarques qui ont été faites par quelques délégations. C'est celle de la proclamation d'un regret d'une absence de suite. J'aimerais y réagir parce que je pense qu'il y a quand même, du moins du point de vue du Comité de Protection Sociale, des points qui me permettent une vue un peu moins noire. Je donnerais quelques exemples. Lors de votre Rencontre de l'année 2008, vous avez parlé de problèmes en matière de logement, de problèmes en matière d'accès aux services de base, parmi ces services de base vous comptez à raison les services sociaux et vous avez parlé de l'importance d'une garantie d'un revenu minimum.

Au niveau de ces trois revendications essentielles que vous avez formulées, il y a du travail qui se fait et il y a des progrès qui se font. Par exemple, au niveau du logement, tous les Etats Membres sont appelés à présenter d'ici juin 2009, leur politique en matière de logement. De dire, en répondant à un questionnaire du Comité de Protection Sociale ce qu'ils font en matière d'accès au logement, ce qu'ils font en matière de qualité du logement. Les réponses à ce questionnaire seront évaluées au sein du Comité de Protection Sociale. Le but de cette évaluation, c'est de développer ensemble au sein de ce Comité une vision commune qui pourrait nous aider tous dans tous les Etats Membres à développer des politiques plus efficaces qui pourraient mieux servir toutes les personnes qui sont confrontées à l'exclusion en matière de logement.

En ce qui concerne les services et plus particulièrement les services sociaux, le Comité de Protection Sociale travaille avec la Commission à l'élaboration d'un cadre de qualité de ces services. Cadre qui pourrait servir de guide pour les Etats Membres en vue de la définition de normes de qualités pour leurs services. Ceci aussi est une démarche qui vise l'amélioration de l'accès aux services notamment sociaux dans tous les Etats Membres.

Enfin, vous avez souligné à raison l'importance de l'existence d'un revenu minimum garanti. En décembre 2008, les principes communs en matière d'inclusion active ont été adoptés au niveau du Conseil. Parmi ces

principes communs, il y a le revenu minimum garanti. En relation avec cet aspect, le Comité de Protection sociale est appelé à réfléchir à une méthodologie pour suivre la mise en œuvre concrète des principes communs d'inclusion active dans les Etats Membres.

Il n'y a pas seulement décision politique sur des principes communs importants mais il y a aussi en aval un travail sérieux qui vise à rendre compte de ce qui a été fait en réaction à ces principes communs.

Les progrès sont parfois lents et se font à petits pas. Je sais aussi que les citoyens qui vivent en situation de pauvreté ne peuvent pas attendre mais je sais aussi que le Comité de Protection sociale compte au niveau de l'Union Européenne parmi les institutions qui sont engagées à encourager ces progrès.

Intervention de Monsieur Juan Carlos MATO, Député, Directeur de l'inclusion sociale, Ministère de la Santé et de la politique sociale – Espagne

Lors de cette 8ème Rencontre, une des questions qui a été soulevée à plusieurs reprises, c'est la question relative à l'amélioration de notre travail. Il s'agit non seulement de mieux travailler dans le cadre des Rencontres, mais également dans le cadre des activités nationales. On a également parlé d'améliorer le rôle joué par les autorités publiques dans les différents Etats Membres mais également l'amélioration du rôle de la Commission Européenne et de l'Union Européenne. On nous a dit qu'il fallait améliorer la cohérence de nos travaux.

Il y a tout juste une semaine en Espagne une rencontre a été organisée par EAPN Espagne. Lors de cette réunion, quelqu'un s'est levé et s'est adressé à moi. Il m'a dit « vous dites que vous êtes ici pour écouter, prendre des notes et que vous écoutez avec grand intérêt les conclusions des différentes rencontres. Toutefois, moi, je ne sais pas ce qui se passe après. D'une année à l'autre, je ne vois pas vraiment l'issue. Vous ne communiquez pas en ce qui concerne les résultats ». Cette intervention m'a fait réfléchir en vue d'améliorer les choses dans mon pays. Mais je pense que cette réflexion s'applique également à ce que nous réalisons dans les Rencontres européennes.

En conséquence, je pense que d'ici à la 9ème Rencontre, nous disposerons de suffisamment de temps pour gérer ce processus. Je suis convaincu que la Commission Européenne fera de même. J'espère que l'on pourra à ce moment-là donner des informations sur les avancées mais également sur les limites auxquelles nous avons été confrontés. On pourra faire le point sur nos réalisations et nos obstacles. C'est essentiel.

On pourra exposer la situation de la pauvreté dans les Etats Membres parce que à ce jour la situation est vraiment la même, il y a eu des petites variations de ci de là dans les Etats Membres mais rien de radical n'a changé.

Actuellement, il y a plutôt un contexte international d'appauvrissement. Il est clair qu'il y a des limites, des pénuries, etc. Mais malgré tout on devra empêcher que la situation empire.

Malgré les atouts dont nous disposons, il y a aussi des faiblesses. En ce qui concerne nos atouts, nous devons les mettre en évidence parce qu'ils sont la pierre angulaire pour la prochaine étape de l'après Lisbonne. Mais aussi des objectifs que nous souhaiterions réaliser au niveau européen. Les objectifs qu'on s'est fixé pour tous les citoyens européens et ce dans le cadre du cycle qui va être amorcé en 2010. C'est à ce moment-là qu'il y aura la troïka des Présidences belge, espagnole et hongroise. Trois présidences qui travailleront d'arrache pied à la préparation de l'après Lisbonne avec le Conseil Européen.

Dans ce cadre-là, on devra s'engager à donner une dimension sociale plus forte à l'Union Européenne parce que cette dimension sociale doit faire partie de l'identité européenne. Ce n'est pas un point de référence uniquement pour les citoyens européens. C'est véritablement un devoir qui est le nôtre et ce afin de pouvoir réaliser les différents objectifs que nous nous sommes fixés, notamment les objectifs du millénaire.

En ce qui concerne les conclusions et les interventions lors du débat, tous ces points sont essentiels. Par exemple d'emblée, on a parlé du prix de l'énergie. Ces questions nous mettent face à des problèmes centraux au sein de l'Union Européenne, notamment le rôle joué par les services d'intérêt général mais aussi la relation entre le marché et la cohésion sociale, autant de liens qui sont apparus de manière évidente. L'impact sur les personnes en situation de pauvreté a été relevé.

En matière de services, il y a eu beaucoup d'interventions à propos de la santé. Le gouvernement espagnol s'inquiète également de la santé, mais aussi de tous les travaux qui sont organisés dans le cadre de la nouvelle directive sur les services de soins de santé. Nous pensons que le système de santé qui existe dans les différents Etats Membres, ce système de santé public est essentiel en terme d'équité, d'accessibilité pécuniaire.

Ceci étant dit, il y a également la dimension de l'inclusion active. Il convient d'élaborer un cadre pour cette inclusion active parce que cette inclusion est d'autant plus importante que nous vivons une crise.

La présidence suédoise, la présidence espagnole et la présidence belge insistent beaucoup sur l'implantation de l'inclusion active dans le cadre des réponses à la crise actuelle.

Intervention de Monsieur Ludo HOREMANS, Président d'EAPN.

De nombreuses demandes ont émergés au sujet du suivi des recommandations issues des Rencontres précédentes. Par une brève présentation, je souhaite souligner certains aspects positifs et d'autres, négatifs relatifs au suivi des Rencontres antérieures. Pour ce faire, les recommandations sont regroupées sous 4 sous titres : Revenu Minimum, Services, Logement et Participation.

En ce qui concerne le **Revenu Minimum**, je souhaite mettre en avant les évolutions positives ci-après : la **Recommandation sur l'Inclusion Active** adoptée par la Commission en 2008 et les principes adoptés par le Conseil en décembre reconnaissent le droit à un revenu adéquat permettant de vivre dignement. A la suite de cette Recommandation, un rapport a été préparé sur l'adéquation des schémas de revenu minimum dans les Etats membres. De plus, l'un des derniers rapports adoptés par le parlement sortant porte sur l'Inclusion Active et soutien les objectifs pour un revenu minimum se situant au-dessus du seuil de pauvreté dans tous les Etats membres ainsi que la nécessité de plans d'action de mise en œuvre de cette proposition. EAPN a été particulièrement actif sur ce point et a poursuivi le développement de sa campagne pour un revenu minimum adéquat (*www.adequateincome.eu*) et a également 'lobbyé' en faveur du suivi des recommandations de l'Inclusion Active. Tout en reconnaissant le cadre positif visant à réaliser des progrès, il reste néanmoins important de relever que les réalités de terrain dans les conditions d'accès au revenu minimum se sont dégradées ce qui influence négativement les vie des personnes qui dépendent de ce type de revenu.

A propos des Services, accessibles et abordables, je souhaite mettre en exergue le **Paquet énergétique européen** qui reprend la Pauvreté énergétique. Faisant partie de ce paquet, les Etats Membres sont maintenant requis d'inclure la réduction de la pauvreté énergétique dans leurs Plans d'Action nationaux. De surcroît, la Recommandation sur l'Inclusion Active inclut des recommandations sur l'accès aux services, particulièrement aux services sociaux. Il y a également eu un rapport du Parlement européen qui soutient le développement d'une Directive sur les Services d'Intérêt général. Cependant, il n'y a pas eu de réponse réelle à propos de la demande de mener une évaluation sur l'impact de la libéralisation et la privatisation des services, bien au contraire, le soutien à ces politiques est largement étendu.

Une des recommandations concernant le logement et émanant de la 7ème Rencontre était d'obtenir une année thématique sur l'exclusion du logement et le sans abrisme en tant que partie intégrante de la MOC. 2009 a été désignée en tant que telle. Une autre recommandation était que les fonds structurels soient utilisés pour l'amélioration du parc de logement et des avancées sont constatées en ce sens dans la régulation des fonds structurels. En regard de ces évolutions positives, nous devons reconnaître la réalité : l'accès au logement à des prix abordables est devenu un grand défi et le sans abrisme demeure une expérience que traversent de trop nombreuses personnes dans l'UE. De plus, je tiens à souligner l'augmentation des expulsions des populations Roms avec un impact dévastateur sur la santé physique et mentale de ces populations.

L'un des objectifs centraux des rencontres européennes est d'augmenter la **participation**. Il est clair que les Rencontres ont constitué un catalyseur générant des rencontres similaires dans les Etats membres, rencontres qui impliquent un très grand nombre de personnes en situation de pauvreté. Au niveau européen, des progrès notoires ont été accomplis en ce qui concerne la participation des personnes en situation de pauvreté lors de la Table Ronde annuelle sur l'inclusion sociale tenue à Marseille en octobre 2008. Dans le contexte de la MOC sociale, une **étude sur la participation et la gouvernance** a été menée en vue d'établir les axes qui favorisent la participation. EAPN lors de son séminaire sur la participation en avril 2009 et dans sa publication sur la participation intitulée "Petits pas, grands changements" s'est également efforcé de promouvoir une participation directe plus importante des personnes en situation de pauvreté dans le travail d'EAPN, et ce malgré le faible soutien consenti par bon nombre d'Etats membres à la promotion de la participation.

Quoique nous admettions que l'impact sur les chiffres des personnes en situation de pauvreté soit réduit et bien que le fossé des inégalités aille croissant dans l'UE, les Rencontres européennes constituent une source de débats et d'idées dont certaines ont été poursuivies sous forme de décisions au niveau européen.

Objectifs 2010

Aux cours des réunions de préparation de la 8ème Rencontre, les délégués ont énoncés des objectifs pour l'année 2010, Année Européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- *Un revenu minimum qui garantit une vie décente.*
- *De bonnes infrastructures sociales : soins de santé, éducation, transport, centres d'information et de conseil, activités culturelles*
- *Des décideurs politiques centrés sur les gens*
- *Une meilleure vie pour nos enfants et nos petits enfants*
- *Qu'en Europe quelqu'un qui travaille puisse subvenir aux besoins de sa famille sans dépendre de l'aide sociale*
- *Je souhaite à toutes les mères qui, pour quelle que raison que ce soit, ont été séparées de leurs enfants, je leur souhaite de ne plus être poursuivies, mais qu'on leur donne une chance de travailler et de reprendre leurs enfants*
- *Ce processus de dialogue (les Rencontres européennes) doit continuer et que les pays initient un processus semblable*
- *Que la pauvreté soit mieux connue*
- *- Que des programmes d'échanges 'à la base' soient organisés par l'Europe, de façon à ce que les personnes en situation de pauvreté puissent entrer en relation avec d'autres et échanger sur les méthodes et l'organisation de leurs associations*
- *L'indifférence générale est caractéristique des services sociaux qui traitent les dossiers à la légère. Les personnes en situation de pauvreté rencontrent des difficultés à lutter pour obtenir leurs droits, et dans ce combat, les plus faibles sont broyés*
- *Remettre l'être humain au centre d'un projet de société basé sur le respect, la dignité, la solidarité et la citoyenneté active*
- *Du travail et des ressources pour une vie digne*
- *Que 2010 soit l'année de bons programmes de logement, pour les Roms et tous les autres*
- *Que 2010 soit l'année où l'Italie initiera un effort pour combler le fossé entre les politiques sociales nationales et celles des autres états européens*
- *Un dialogue direct avec les représentants du gouvernement*
- *Un service de santé minimum !*
- *Des logements décents à des prix abordables*
- *Des logements sociaux à loyer abordable*
- *D'avantage de soutien pour faire face au prix de l'eau et de l'électricité*
- *Nous voulons être entendus*
- *Nous voulons la force*
- *Rénovation de l'habitat dégradé*
- *Droit à un logement digne*
- *Les valeurs humaines sont plus importantes que l'argent*
- *Augmenter le revenu minimum*
- *Il faut arrêter l'exclusion des droits, des services de base et de l'accès au savoir*
- *Nous voulons être considérés comme des égaux, des individus indépendants et nous voulons être impliqués tels que nous sommes.*

Ces objectifs ci-dessous ont pour partie été rappelés lors de la séance de clôture de la Rencontre et ont été accrochés à **l'arbre des objectifs 2010**.

- *Chaque propriété doit devenir un logement abordable*
- *Chaque citoyen doit avoir accès à un système financier*

- *Espoir pour les enfants des parents pauvres pour que chacun puisse vivre une vie digne*
- *Espoir que les politiques sociales offrent « une vie en rose »*
- *Création d'épiceries sociales*
- *Solidarité entre les gens*
- *Construction d'appartements sociaux*
- *Création d'une Agence Immobilière Sociale par les ONG*
- *La lutte contre la pauvreté en coopération avec d'autres*
- *Baisse des impôts et des taxes*
- *Diminution des écarts entre les revenus et les loyers*
- *Meilleure répartition des richesses*
- *Que l'Union Européenne nous protège*
- *Un plan pour combattre la pauvreté*
- *Marquer des buts en 2010, progresser. Pas des mots mais des actions*
- *Le gouvernement doit aider à la réalisation des rêves des Personnes en situation de pauvreté*
- *Une Union européenne avec des droits sociaux égaux dans tous les Etats membres*
- *Faire entendre sa voix*
- *Solutions directes aux problèmes*
- *L'espace du désir et de l'espoir doivent être transmis aux hommes de demain. Il s'agit de partager le rêve d'un monde meilleur pour continuer à regarder avec confiance l'avenir qui nous attend*
- *Besoin de services accessibles et de plus d'égalité entre les personnes*
- *Avoir une énergie à faible coût pour faire fonctionner des usines qui donneront du travail*
- *Tous les citoyens doivent avoir un logement. Egalité pour tous les citoyens*
- *Droit au logement pour tous*
- *Eau accessible à tous*
- *Energie pour tous*
- *Mettre l'humain au centre d'un projet de société*
- *Instaurer un revenu minimum dans tous les Etats membres*
- *Echanger entre les organisation européennes*
- *Formation des travailleurs sociaux pour bien recevoir les usagers – Instaurer des services de médiation*
- *Conférence en 2010 pour mieux connaître la pauvreté*
- *Donner plus d'impulsion aux processus de lutte contre la pauvreté*
- *Les travailleurs partout en Europe doivent pouvoir soutenir leur famille*
- *Résolution du problème chypriote*
- *Toutes les politiques européennes doivent garantir justice, lutte contre la pauvreté et beaucoup de bonheur*
- *Renouvellement de l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon de 2020 avec des indications sur les progrès*
- *Application de la MOC*
- *Vivre et non survivre*
- *Améliorer le quotidien*
- *Logement décent*
- *Accès aux services bancaires pour tous.*

Vladimír ŠPIDLA
European Commissioner for Employment
Social Affairs & Equal Opportunities
Martin ŽÁRSKÝ
Head of Social Services & Social Inclusion Department
Czech Republic

Liste des participants

Autriche	Mr	Michael SCHUTTE	Strassenzeitung Augustin
	Mme	Frieda STOCKINGER	Arbeitlose helfen Arbeitlosen
	Mme	Waltraud LEHNER	Strassenzeitung Augustin
	Mr	Rudolf LEHNER	Strassenzeitung Augustin
	Mr	Karl FRANK	Zum Alten Eisen
Belgique	Mme	Nicole TONNEAU	Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté
	Mr	Daniel MEULEMAN	
	Mr	Michaël RENAULT	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
	Mme	Solange DRAYE	Droit au Logement - Liège
	Mr	Paul ROSIERS	Rech op - Borgerhout
Bulgarie	Mme	Maria JELIAZKOVA	EAPN Bulgarie
	Mme	Irina KOLYANDOVA	EAPN Bulgarie
	Mme	Zafirka BICHAKOVA	From the spring
	Mr	Simeon BLAGOEV	Parliament Roma
	Mr	Petar GEORGIEV	Parliament Roma
République tchèque	Mme	Dagmar KOCMANKOVA	Novy Prostor o.s.
	Mme	Lenka PIRMA	Armée du Salut
	Mr	Frantisek CERNOCH	Armée du Salut
	Mme	Jaroslava MARESOVA	Armée du Salut
	Mme	Jarmila PICHOVA	Consultance pour problèmes financiers
Chypre	Mme	Ninetta KATZANTZIS	EAPN Chypre
	Mme	Efrosini APOSTOLIDOU	Coord. Panchypriote pour le bien être des enfants
	Mme	Anna ASPRI	Mouvement des Femmes
	Mme	Chandra-Malkanthi PAPGEORGIOU	
Danemark	Mme	Dorthe VEJBO	Kofoeds School
	Mr	René HOLMGREN	Sand
	Mr	Per KRAGH	Sand
	Mr	Yoro YOHOU	Kofoeds School
	Mme	Solveig BARFOD TERNDRUP	Kofoeds School
Estonie	Mrs	Pille TEDER	Tallinn Child Support Centre
Finlande	Mr	Veikko VAISANEN	EAPN Finland
	Mme	Tuula KUUSISTO	EAPN Finland
	Mme	Mirja HINONEN	EAPN Finland
	Mme	Hannele KURONEN DE FERNANDEZ	EAPN Finland
	Mme	Ari Pekka KORKALAINEN	EAPN Finland
France	Mr	Alain GREUILLET	Armée du Salut - Paris
	Mr	Cédric DOUX	Armée du Salut, Reims
	Mr	Houari BRAHIMI	Armée du Salut, Radepont
	Mr	Frédéric LEFEBVRE	Fondation Abbé Pierre, Valenciennes
	Mr	Mickaël PRIMAUT	Centre communal d'action sociale, Reims
Allemagne	Mme	Erika BIEHN	EAPN Allemagne
	Mr	SCHMIEDL Robert	
	Mme	SCHMIDT Dorothée	Single Parents Association VAMV
	Mr	Jens SCHROTER	BAG Prekäre Lebenslagen
	Mr	Peter KADIOFSKY	BAG Prekäre Lebenslagen
	Mr	Wolfgang JECKEL	BBI
Grèce	Mme	Elissavet PAGIANNOGLOU	EAPN Grèce
	Mr	Odysseas SIDIROPOULOS	Argo

	Mme	Hawah SANKOH	Organisation des Femmes africaines
	Mme	Oya FIDAN	Conseil grec des Réfugiés
	Mme	Giannoula MAGGA	Associations des Femmes Roms de Grèce
Hongrie	Mme	Izabella MARTON	EAPN Hongrie
	Mr	Gabor ODOR	EAPN Hongrie
	Mme	Jozsefne REIBER	EAPN Hongrie
	Mme	Andrea SIMON	EAPN Hongrie
	Mme	Eva Szarvak	EAPN Hongrie
Irlande	Mme	Kay LYNCH	EAPN Irlande
	Mme	Mary MASON	Réseau des femmes âgées
	Mme	Karen FITZPATRICK	Famille monoparentale
	Mr	Michael MACKEY	Simon, Galway
	Mme	Mrs Annie Marie CONNORS	Mouvement des Voyageurs irlandais
Italie	Mme	Rosa MATERA	Associazione ASC Europa-Italia
	Mr	Mirko GRGA	Coopérative Ermes
	Mr	Antonino PALAIA	Amici di Piazza grande
	Mr	Francesco FIORETTI	Associazione Enzo Aprea
	Mme	Oksana BIBLIV	Personal assistant
	Mr	Giuseppe BATTAGLIA	Associationnel Arcobaleno
	Mr	Ciro NATURALE	Coopérative Nuova Diemenzione
Lettonie	Mrme	Elina ALERE	Skalbes
Lituanie	Mme	Vaida BARANAUSKAITE	Baltic Foundation Heifer International
	Mr	Zenonas ANUSAUSKAS	Eiciunai Community
	Mme	Loreta BAGDONAITE	Babrungas Community
	Mme	Danderute PAKALNISKIENE	Zlibinai Community
Luxembourg	Mme	Mireille CONRATH	Përd's Atelier - Liewenshaff
	Mme	Collette ROMAIN	Ligue médico-sociale
	Mr	Serge STOCKREISER	Co-Labor société coopérative
	Mme	Sonia ALEIXO	Centre médico social
Malte	Mme	Irene SCHEMBRI	EAPN Malte
	Mr	Carl William SCHEMBRI	Association maltaise des aveugles
	Mme	Shirley Ann MUSCAT	Richmond Foundation
	Mr	Ernest CHERRETT	Caritas Harm Reduction Shelter Programme
Pays Bas	Mme	Alida SMEEKES	EAPN Pays Bas
	Mme	Sanne ELSHOF	EAPN Pays Bas
	Ms	Sonja LEEMKUIL-SAAR-LOOS	Client Council Brummen
	Mr	Jean Maarten DE MOOY	Client Council IGSD Winschoten
	me	Marleentje MEERTENS	Town Councillor VVD
Norvège	Ms	Vigdis VON ELY	Velferdsalliansen
	Mme	Berit MATHISEN	Selvhjelpêns Hus
	Mme	Hege T MYHREN	Velferdsalliansen Blaalys
	Mme	Julija LANDE PAVLIC	Whistleblowing
	Mme	Gry AUNE	ASO Nodrtrondelag
Pologne	Mme	Anna OSINSKA	ATD Quart Monde
	Mme	Sylwia LICHOCHKA	Monar
	Mr	Tomasz KOPOCZYNSKI	Monar
	Mme	Wanda - Ewa FILIPOWICZ	ATD
	Mr	Dariusz GANCARZ	ATD
	Mr	Sebastian WILIMOWSKI	Barka
Portugal	Mr	Rui LOPES	EAPN Portugal

	Mr	Bruno CRISTOVAO	Comunidade Terapeutica “Ponte dos Rios
	Mr	Gil CARVALHO	EAPN Portugal Villa Real
	me	Maria J FETEIRA	Comunidade Terapeutica “Ponte dos Rios
	Mme	Ana Laura PELUCIO	Sans emploi, en formation d’infirmière
	Mme	Adelia FERNANDES	Comunidade Terapeutica “Ponte dos Rios
Roumanie	Mme	Andreea RADUT	EAPN Roumanie
	Mr	Egidiu CONDAC	Caritas Roumanie
	Mme	Carmen DIACONU	EAPN Roumanie
	Mr	Ciprian NICOLA	EAPN Roumanie
Slovaquie	Mme	Slavomira MAREKOVA	SAPN Ass. For sustainable development of Regions of Slovakia
	Mme	Viera DROTOVANOVA	SAPN Ass. For sustainable development of Regions of Slovakia
	Mme	Marta JAROSOVA	SAPN Ass. For sustainable development of Regions of Slovakia
	Mme	Monika PONEVSKA	SAPN Ass. For sustainable development of Regions of Slovakia
	Mme	Maria TOMASOVA	SAPN Ass. For sustainable development of Regions of Slovakia
Slovénie	Mr	Ibrahim NOUHOUM	EapnSlovenia
	Mr	Ales HARIS	Drustvo Kralji Ulice
	Mr	Ivan CENCELJ	Drustvo Nezaposlenih in Socialno Ogrozenih
	Mr	Alen NOVIT	drustvo Kutlab Celje
Espagne	Mr	Driss SADI	Accem
	Mr	Jaime OR PERIS	P.A.T.I.M.
	Mr	Francisco VIGUER MIRALLES	Ass. Percepteurs de Pensions non contributives
	Mr	Pedro DELGADO PAUTISTA	Valdocco
	Mme	Maria R MONTOYA MAYA	Fundacion Secretariado Gitano
	Mme	Constanza SERRANO GARCIA	EAPN Spain
Suède	Mr	Willy KARLSON	EAPN Suède
	Mme	Mari NORDSTROM	RFHL
	Mr	Bo GARDBO	Comigen
	Mr	Goran DAHLBERG	Comingen
	Ms	Christel INGEMANSSON JANUZI	Comingen
Royaume Uni	Mr	Rob WALSH	Anty Poverty Network Cymru
	Ms	Angie STEPHENSON	Anty Poverty Network Cymru
	Ms	Anneliisa SHANAHAN	Anty Poverty Network Cymru
	Ms	Caroline HARDY	Anty Poverty Network Cymru
	Mrs	Andrea FAULKNER	Anty Poverty Network Cymru
	Mrs	Mandy JENKINS	Anty Poverty Network Cymru
EQUIPES D’ANIMATION DES ATELIERS			
	Mme	Letizia CESARINI SFORZA	CILAP Italy
	Mr	Paul GINNELL	EAPN Irelande
	Mme	Marja HERMANS	Welzijnzorg, Brussels
	Mme	Josée GORIS	Unité anti pauvreté, Belgique
	Mme	Michaela MOSER	Die Armutskonferenz
	Mme	Marie GUIDICELLI	Fondation Armée du Salaut, France
	Mme	Geneviève COLINET-DUBOIS	
	Mme	Silke PAASCHE	FEANTSA
	Mr	Henk VAN HOOTEGEM	Service de lutte contre la pauvreté, Belgique
	Mme	Laura CALVANELLI	Caritas Firenze, Italie
	Mr	Olivier MARGUERY	Fondation Armée du Salaut, France
	Mr	Sergio AERES	EAPN Portugal

Président			
	Mr	Martin ZARSKY	Directeur du Département des Services sociaux & Inclusion sociale, Rép. Tchèque
Orateurs	Mr	Marian HOSEK,	Ministre parlementaire de la Politique sociale, les Services sociaux et de la Politique familiale, Ministère du Travail et des Affaires sociales, République tchèque
	Mrs	Eva SZARVAK	Déléguée hongroise à la 7ème REncontre (2008)
	Mr	Vladimir SPIDLA	Commisaire européen pour l'Emploi, les Affaires socials et l'égalité des chances
	Mr	Czeslaw WALEK	Ministre des Droits de l'Hiomme et des Minorités ethniques, République tchèque
	Mr	Juan MATO	Directeur de l'Inclusion sociale, Ministère de la santé et de la Politique sociale, Espagne
	Mr	Ludo HOREMANS	Président d'EAPN
Gouvernement tchèque			
	Mme	Dana HACAPERKOVA	Ministry of Labour & Social Afffairs
	Mr	Radek SUDA	Ministry of Labour & Social Afffairs
	Mme	Jana RIHOVA	Ministry of Labour & Social Afffairs
	Mme	Zuzana ZAJAROSOVA	Permanent Representation to the EU, Social ataché
	Mr	Miroslav FUCHS	Permanent Representation to the EU, Social & labour Counsello
Gouvernement espagnol			
	Mrs	Dolorez RUIZ	Directrice des Programmes sociaux
	Mrs	Delmira Seara	Représentation permanent espagnole
Gouvernement belge			
	Mr	Jean-Marc DELIZEE	Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté, Belgique
	Mr	Julien VAN GEERTSOM	Public Planning Service for Social Intégration, Belgique
	Mme	DEMEYER Magda	Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Expert, Belgique
	Mr	VANDENBUSSCHE Johan	Ministère de l'Intégration sociale, Belgique
	Mme	Muriel RABAU	Ministère de l'intégration sociale, Belgique
	Mr	Denis STOKKINK	Pour la Solidarité, EU Think Thank
Comité de Protection sociale			
	Mme	Karin ZETLITZ	Ministry for Labour and Social Inclusion, Norvège
	Mme	Marie KEIRLE	Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la ville, France
	Mme	Brigitte WEINANDY	Ministère de la Famille & de l'Intégration-Service national d'action sociale, Luxembourg
	Mme	Anne JOUBERT	DGAS Ministry for Labour - Head of Prevention, Inclusion & access to rights Dept.
	Dr	Eva FRANZEN	Ministry of Health & Social Affairs, Sweden
	Mme	Elisabet ALDENBERG	Ministry of Health & Social Affairs, Sweden
	Mme	Patrizia MIGNOZZETTI	Ministère du Travail, de la Santé et eds politiques sociales, Italie
	Mme	Andreas SCHALLER	Federal Ministry for Labour, Social Affairs & Consumer Protection, Austria
	Mme	Maeve O'SULLIVAN	Office for Social inclusion, Dept of Social & Family Affairs, Ireland
	Mrs	Maja PINTAR	Ministry of Labour, Family & Social Affairs, Slovenia
	M	Jaakko ELLISAARI	Ministry of Social Affairs & health, Finland
	Mme	Karen DEEMING	Department for Work and Pensions, UK
	Mme	Alda Teixeira Gonçalves	Social Security Institute, Portugal
	Mme	Mary Grace VELLA	Social Inclusion Office, Malta
Parlement européen			
	Mme	Gabriele ZIMMER	
	Mme	Philine SCHOLZE	Greens - EFA in the European Parliament
Commission européenne			
	Mr	Jérôme Vignon	Directeur DG Employment, Social Affairs & equal opportunity

	Mr	Antoine St Denis	Policy Admintrator.
	Mr	Michele Calandrino	Policy Administrator - Active Inclusion/Housing.
	Mr	Peter Lelie	Policy Coordinator - Social Inclusion Unit
	Mme	Antonia Carparelli	Head of Unit - Social Inclusion
	Me	Huckert Nicole	Communication assistant
	Mme	Anne Degrand-Guillaud	EU Commission, Head of Task Force
	Mme	Marie-Anne Paraskevas	EU Commission DG Employment,Principal Administrator
	Ms	Agata D'ADDATO	EU Commission DG EmploymentTrainee
	Mme	Maris ILVES	EU Commission, DG Markt
	Mr	Daniel KOSICKI	EU Commission, DG Markt
	Mme	Eleni TAMPAKI	EU Commission, DG SANCO
	Mr	Ishtiaq GHAFOOR	EU Commission, DG SANCO
	Mme	Simona STAIKOVA	EU Commission, DG Sanco
Chercheurs			
	Mr	Hugh Frazer	National University of Ireland, Maynooth
	Mr	Eric MARLIER	CEPS/INSTEAD Research Institute
	Mme	Fran BENNETT	Universituy of Oxford, Senior Research Fellow
	Mme	Danielle DIERCKX	University Antwerp -Centre on Inequality, Poverty, Exclusion and the City
	Mr	Ramon PENA CASAS	European Social Observatory
ONG			
	Mme	Claire Roumet	CECODHAS
	Mr	Freek Spinnewijn	FEANTSA
	Mme	Charlotta ODLIND	FEANTSA
	Mme	Carlotta Besozzi	European Disability Forum
	Mr	Pierre BAUSSANT	SocialPlatform
	Mme	Michèle LeVoy	PICUM
	Mr	David ANDRES VINAS	Solidar
	Mr	Micheal Johnson	Eurodiaconia
	Mme	Mafalda LEAL	EUROCHILD Policy Officer
	Mme	Marie-Cécile RENOUX	ATD Quart Monde
	Mr	Martin SCHMALZRIED	COFACE
Autorités locales			
	Mme	Anna DROZD	EUROCITIES
	Mr	Philippe GUICHANDUT	Eurofinance Microfinance Network
	Mme	Dorota TOMALAK	European Social Network
Institutions européennes			
	Mme	Klara FOTI	EU Foundation Improvement of Living & Working conditions
	Mme	Brenda KING	EESC European Economic and Social Committee
Partenaires sociaux			
	Mme	Penny CLARKE	EPSU
Représentants d'autres organisations			
	Mr	Guillermo SCHNEEBERGER	Mensajeros de la Paz
	Mr	David SMEJKAL	Debt Advisory Center, Czech Republic
	Père	Guy GILBERT	La Bergerie du Faucon, France
	Mme	Lydie GAUTIER	Pour la Solidarité, European Think Tank
	Mr	Bruno ROSSI	Sindacato Pensionati Italiani
	Mr	Humbert de BIOLLEY	Council of Europe
Rapport final			
	Mr	Léopold VEREECKEN	CPAS, Bruxelles

Coordination			
	Mme	Micheline GERONDAL	EAPN Project Officer
EAPN			
	Mr	Fintan FARRELL	Directeur EAPN Europe
	Mr	Carlos SUSIAS RODADO	Président EAPN Spain
	Mme	Coralie FLEMAL	EAPN Secretariat
	Mme	Sigrid DAHMEN	EAPN Secretariat
	Mr	Philippe LEMMENS	EAPN Secretariat
	Mme	Nellie EPINAT	EAPN Information Officer
	Mme	Rebecca LEE	EAPN Secretariat
	Mme	Amana FERRO	EAPN Policy Officer
	Mme	Sian JONES	EAPN Policy Officer
	Mme	Tanya BASARAB	EAPN Development Officer
Interprétation			
	Mr	Serge FEDERICO	PREFERENCE
Agence de communication			
	Ms	Nicole PALLARD	MOSTRA (Media)
	Ms	Alessandra TESTON	PLEON (Press)

Remerciements

Organisée par la Présidence tchèque de l'UE

Avec le soutien de la Commission européenne et du Gouvernement belge

Organisé par le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN)

Rapporteur : ***Léopold VEREECKEN***

Coordinatrice : ***Micheline GERONDAL***

Photographies : *Délégations nationales*

Frank MILLER

Raymond DAKOUA

ISBN 978-2-930252-53-7

La langue originale de ce rapport est le français.

EU2009.CZ

EAPN
EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK